

ALJOURD'HUI

Le marché serait plutôt favorable aux ingénieurs

Pour une seconde année, le marché du travail a été favorable aux ingénieurs alors que leur augmentation de revenus a été supérieure à l'inflation. **B-2**

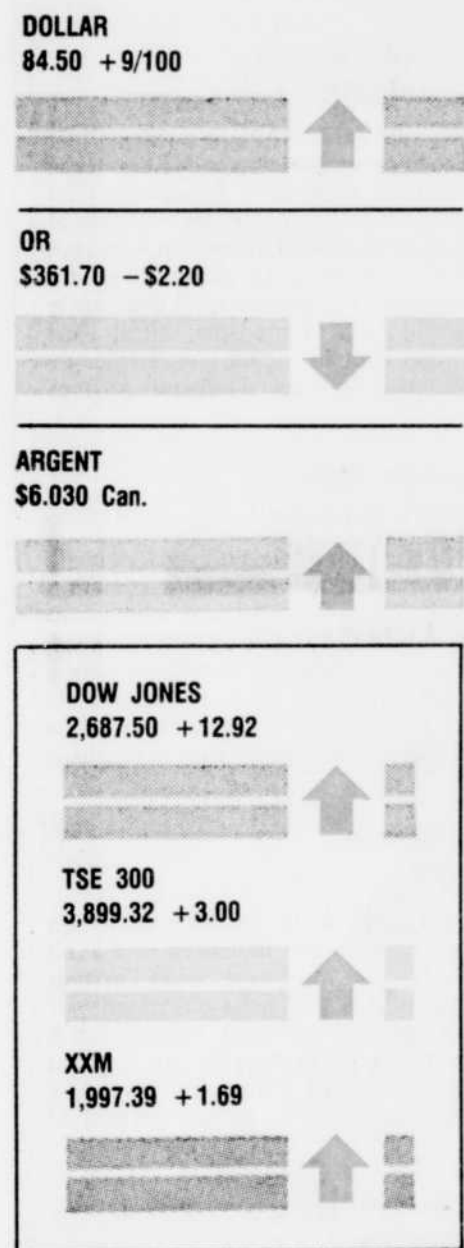
Les négociations pour sauver l'Empire Campeau continuent

Les négociations entre Campeau et les institutions bancaires lui ayant fait crédit se sont prolongées durant toute la journée et rien n'a encore transpiré. **B-3**

Le Canada aurait intérêt à résoudre ses problèmes

Le Canada devrait tenter de régler son différend avec les Américains sur les yogourts et la crème glacée avant que les experts du GATT ne s'en mêlent. **B-3**

LES INDICES



La construction résidentielle à Québec se porte bien

Le rythme des mises en chantier des nouvelles constructions résidentielles a augmenté de 19 % durant le mois d'août dans la région de Québec. **B-3**

Le Québec n'a obtenu que 18 contrats de recherche

En juillet, le gouvernement fédéral n'a accordé que 18 contrats de recherche et de développement à des entreprises du Québec, sur un grand total de 187. **B-5**

Les entrepreneurs vivent de vrais cauchemars

Les imprévus sont devenus un véritable cauchemar pour les entrepreneurs en construction et la règle du plus bas soumissionnaire n'arrange rien. **B-6**

LA CHRONIQUE

Connaissez-vous le régime d'épargne-études ?

L'éducation de vos enfants pourrait représenter votre deuxième plus importante dépense après l'achat de votre maison. Rien de plus simple pour la financer. **B-3**

Hydro-Québec ne veut pas aller dans le nucléaire à court terme

MONTREAL — Au moment où le gouvernement fédéral songe par souci d'économie à réduire sa contribution à l'Énergie atomique du Canada, Hydro-Québec veut avoir sa place dans la filière nucléaire canadienne.

par **HELENE BARIL**
LE SOLEIL

« Hydro-Québec ne serait pas un bon gestionnaire de ses dossiers si elle ne regardait pas toutes les options et c'est dans ce cadre-là qu'on regarde le nucléaire », a fait savoir hier le pdg de la société d'Etat, M. Richard Drouin en marge de la Conférence mondiale de l'énergie.

M. Drouin a confirmé que la société d'Etat avait renoué des liens avec l'Énergie atomique du Canada, qui lui propose de se doter d'une centrale nucléaire de 300 mégawatts alimentée par la nouvelle génération de réacteurs Candu 3.

Selon M. Drouin, l'Énergie atomique du Canada a fait la même proposition au Nouveau-Brunswick. Cette proposition lui semble très intéressante « et il allait de soi qu'on écoute et qu'on étudie ce qu'ils ont à dire

là-dessus. »

Même si ce discours est une nouveauté chez Hydro-Québec, qui s'est tenue à l'écart du nucléaire depuis des années, M. Drouin affirme qu'il « n'y a aucune velléité de la part d'Hydro-Québec d'aller dans le nucléaire à court terme. On ne sait jamais ce que peut nous réserver l'avenir, bien sûr », ajoute-t-il.

Compte tenu des besoins à satisfaire d'ici 1995 et des longs délais pour mettre en production les nouveaux équipements prévus à son plan de développement, Hydro-Québec pourrait être tentée par une nouvelle centrale nucléaire qui selon l'Énergie atomique du Canada, pourrait être construite en une trentaine de mois.

« Je ne dis pas que ce n'est pas intéressant, on est à l'écoute, mais je vous dit qu'au moment où on se parle, on est à l'écoute uniquement », répond le pdg d'Hydro.

Selon lui, il est important qu'Hydro surveille de près ce qui se passe dans l'industrie nucléaire canadienne, parce que le gouvernement fédéral songe à se retirer, totalement ou en partie, d'Énergie atomique du Canada. Les provinces pourraient être appelées à prendre la responsabilité du développement de l'industrie et Hydro veut avoir sa place. « Je pense qu'on doit voir ce qui se passe de sorte qu'on ne soit pas pris par surprise par quelque mouvement que ce soit dont on n'aurait pas été prévenu », affirme M. Drouin.

Dans l'immédiat, ajoute-t-il, Hydro-Québec a encore un potentiel de 18,000 mégawatts à développer à meilleur coût que n'importe quelle autre forme d'énergie. Mais ça peut changer, reconnaît-il, « on ne sait pas ce que ça va être dans 5 ans. »

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, se montre encore plus prudent que le pdg d'Hydro-Québec. Même si les impacts environnementaux d'une nou-

velle centrale nucléaire à Gentilly peuvent être moindres que le projet Nottaway-Broadback-Rupert, qui inonderait des kilomètres carrés de territoire, il affirme qu'avant d'y songer il y a la possibilité d'exploiter avec Terre-Neuve les rivières Gull et Muskrat au Labrador qui ont une capacité de 3,500 MW.

Par ailleurs, Lord Marshall of Goring, président du Central Electricity Generating Board de Grande-Bretagne a présenté un plaidoyer en faveur du nucléaire. De tous les problèmes environnementaux qui nous préoccupent aujourd'hui, a-t-il dit, la radioactivité est le moins inquiétant.

Selon lui, les pluies acides, la disparition de la couche d'ozone et l'effet de serres posent de véritables problèmes environnementaux, mais pas la radioactivité, qui est déjà présente à l'état naturel dans l'habitat de l'homme.

A son avis, le principal problème de l'industrie nucléaire est de gagner la confiance des gens, pas de produire de l'énergie de façon sécuritaire.

Les audiences publiques sur la TPS font redouter de très sérieux affrontements

OTTAWA — Le long débat parlementaire officiel et public sur le projet de TPS s'est amorcé, hier, dans la confusion et sur un ton qui laisse présager de sérieux affrontements entre l'Opposition et le gouvernement.

par **PIERRE APRIL**
de la Presse canadienne

Les audiences publiques du Comité des Finances sur la TPS risquent d'être longues et laborieuses et la bataille de procédure d'une heure et demie qui a précédé le premier d'une longue série de témoignages a sûrement donné le ton.

Le vigoureux débat procédurier a été amorcé par le critique néo-démocrate de la

Consommation et des Corporations, John Rodriguez, qui a demandé que le Comité s'engage à entendre tous les témoins qui le désirent d'ici la fin des audiences prévues pour la fin d'octobre et que ses membres puissent se rendre dans toutes les provinces et territoires où des intervenants manifesteront l'intention de se présenter.

Le premier témoin à se présenter devant le Comité a été un avocat fiscaliste Wolfe

Goodman qui a incité le gouvernement à aller de l'avant avec le projet de TPS. Il a suggéré de songer à un système de licences en vertu duquel les entreprises manufacturières pourraient être exemptées au moment des leurs achats plutôt qu'un système de remboursement prévu par le projet du gouvernement.

L'idée d'exempter de la TPS les produits alimentaires essentiels ne devrait pas, selon lui, être retenue : « La politique idéale susceptible d'aider davantage les moins bien nantis serait d'implanter un système de remboursement trimestriel et de taxer tous les

aliments comme le reste. »

L'Association des consommateurs du Canada a pour sa part réaffirmé son opposition aux taxes de vente pour ensuite indiquer l'urgence de faire disparaître le vieux système désuet touchant les produits manufacturiers qu'elle décrie depuis 1970.

Et puisqu'il faut bien se rendre à l'évidence que les consommateurs ne pourront éviter d'être taxés d'une façon ou d'une autre, l'association a recommandé un taux de taxation ne dépassant pas 5 %; un système sans exemptions et une plus grande visibilité de la taxe.

La Chambre de commerce du Canada est en faveur d'une TPS universelle de 6 %

SAINT-JEAN (PC) — L'ex-président de la Chambre de commerce du Canada propose au premier ministre Brian Mulroney de convoquer d'urgence tous les premiers ministres pour modifier son projet de TPS.

Comme le président actuel de la Chambre Rolf Hougen l'avait fait la veille, M. Yves Guérard a réclamé des changements à la nouvelle taxe. Le premier ministre du Canada et ses homologues des provinces devraient s'entendre sur une

formule de taxe simplifiée et établie à un taux inférieur, a expliqué M. Guérard à la 60e réunion annuelle de la Chambre.

« Ma suggestion serait de demander au premier ministre de convoquer ses collègues à une réunion d'urgence, en novembre, de façon à ce que nos

gouvernements puissent s'entendre sur une taxe de 6 %, intégrée aux taxes provinciales, qui soit simple, uniforme, visible et facilement applicable », a déclaré M. Guérard. Une réunion des premiers ministres sur l'économie est déjà prévue pour le début du mois de novembre, à Ottawa.

Dimanche, le nouveau président de la Chambre avait dit que le ministre des Finances Michael Wilson devrait abaisser le taux de la TPS de 9 à

6 % et éliminer les exemptions prévues, lesquelles incluent la nourriture, les loyers, les médicaments sur ordonnance et la plupart des services médicaux.

La Chambre demeure favorable à l'idée d'une taxe sur l'ensemble des produits et services, a précisé M. Guérard. Mais jusqu'à présent, a-t-il poursuivi, « nous n'avons pas réussi à obtenir que la TPS soit visible, uniforme, sans exemption et simple à administrer ».

Les compagnies aériennes ont perdu \$10 millions et transporté moins de passagers depuis le 1er janvier

OTTAWA (PC) — Les compagnies aériennes ont subi des pertes durant le premier semestre de l'année en cours.

Si en effet leurs revenus d'exploitation ont atteint \$24.1 millions durant les six mois terminés à la fin de juin, leurs coûts d'exploitation ont été de \$34.4 millions, a rapporté hier Statistique Canada.

Seize millions de passagers

ont emprunté l'avion au cours des six premiers mois de 1989; c'était 1.1 % de moins que durant la période correspondante, en 1988.

Selon Statistique Canada, 67 % de ces passagers ont utilisé des vols réguliers des grands transporteurs, 21.2 %

ont utilisé des vols locaux et régionaux réguliers et 11.8 % ont voyagé par vols notifiés avec les grandes compagnies aériennes.

Le nombre total de vols a été de 4.1 % supérieur

L'agence fédérale a aussi indiqué que durant le dernier trimestre de 1988, il y avait eu une augmentation de 17.8 % du nombre de voyageurs se rendant aux États-Unis et en reve-

nant, à comparer au nombre enregistré en 1987. Durant toute l'année 1988, le nombre de passagers circulant en avion entre les États-Unis et le Canada a augmenté de 11.9 %.

En outre, les transporteurs aériens ont, au cours du dernier trimestre de 1988, manipulé un volume de marchandises supérieur de 20.6 % au volume atteint durant la période correspondante en 1987.

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE

	15 sept. 89	8 sept. 89		15 sept. 89	8 sept. 89
Dépôts gar. fiduciaires 30 jours	11.80	11.80	Canada: taux d'escompte	12.47	12.37
Rend. obligations can. 3-5 ans	9.94	9.87	É.-U.: taux d'escompte	7.00	7.00
Québec 5 ans	10.09	10.06	Canada: taux préférentiel	13.50	13.50
Écart Qué.-Can. long terme	0.69	0.69	É.-U.: taux préférentiel	10.50	10.50
Écart Can.-É.-U. long terme	1.35	1.27	Prix de l'or (\$US)	\$363.90	\$359.40
Variations (M1)	+311 M	+993 M	Prix de l'argent (\$can)	\$5.982	\$6.099



Graphique, LE SOLEIL

REPÈRES

L'incroyable défi de Mazowiecki

Redresser l'économie polonaise sera une tâche encore plus ardue que prévu, selon le premier ministre Tadeusz Mazowiecki : « La société n'a aucune idée de la difficulté qu'il y a aura à réformer cette économie ». La situation se dégrade de jour en jour.

Symptôme de cette aggravation, l'inflation. Fin juin, un dollar valait 4,900 zlotys. La semaine dernière, il en valait 10,000. Recevoir \$20 par mois d'un ami ou d'un parent vivant en Occident rapporte davantage que de toucher un salaire moyen, qui était en juillet de 122,000 zlotys, contre 55,000 en janvier. Dans ces conditions, beaucoup d'employés ont démissionné, ce qui n'est pas pour arranger les choses : les magasins sont fermés, le courrier n'est plus distribué, etc.

L'inflation s'accompagne d'un déficit budgétaire qui se creuse. Il devait atteindre cette année \$989 millions. Mais depuis le début de l'année, le gouvernement a multiplié ses prévisions par cinq. Le déficit dépassera \$4.9 milliards.

Inflation, déficit, la Pologne est plongée dans un cercle vicieux. Pour combler le déficit, le gouvernement fait marcher la planche à billets. Au total, 45 % du déficit est financé par la création de monnaie. Les finances de l'État polonais sont dans un état d'autant plus dramatique que la dette extérieure s'élève à \$39 milliards : c'est la 4e dans le monde après celle du Brésil, du Mexique et de l'Argentine.

Impossible de compter sur le dynamisme de l'industrie pour reprendre le dessus. Selon les dernières statistiques, les ventes de produits industriels sont en baisse de 5.9 %, celles de produits manufacturés de 6 %, celles de bétail de 25 %. En outre, tous les secteurs sont sous perfusion : par exemple, la production de viande de boeuf et de veau est subventionnée à 50 %. Il est moins cher pour un agriculteur d'acheter son lait au village que de consommer celui qu'il produit.

Cette situation débouche sur des pénuries. Cette semaine, la capitale polonaise manque de farine, de fromage, de sucre, de lames de rasoir, d'allumettes, de poudre à laver et de serviettes hygiéniques. Et faute de subventions, la production de charbon est insuffisante et entraîne de graves menaces de pénurie à l'approche de l'hiver.

Le gouvernement a conduit une étude sur le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande sur le marché des produits non alimentaires. Conclusion : la pénurie de vêtements, de chaussures, de meubles, de radios, d'ustensiles de cuisine, d'appareils électriques, de machines à coudre, de bicyclettes, de voitures, de savon et de shampoing est particulièrement douloureuse.

La première étape pour assainir l'économie pourrait être de fermer les usines improductives. Mais ce serait priver des milliers d'ouvriers de leur emploi, alors qu'il est difficile de changer de région pour trouver du travail ailleurs, en raison de la pénurie de logements.

par l'Associated Press

Le marché est favorable aux ingénieurs

Pour une seconde année consécutive, le marché de travail a été favorable aux ingénieurs du Québec. L'augmentation du salaire de base a été légèrement supérieure à l'inflation.

par PIERRE MARTEL
LE SOLEIL

C'est ce qu'indique l'édition 1989 de l'enquête sur la rémunération des ingénieurs salariés du Québec. Cette étude, réalisée pour le compte de l'Ordre des ingénieurs, vient d'être dévoilée.

Alors qu'en 1986 et 1987, l'augmentation du salaire de base moyen avait été inférieure respectivement de 1,8 et 0,7 % à l'indice des prix à la consommation (IPC),

elle a été supérieure de 0,9 % en 1988 et de 0,8 % en 1989.

Ainsi donc, en juillet 1989, le salaire de base moyen s'élevait à \$56,800 avec un écart type de \$22,108. Cet écart signifiant qu'environ 68 % des ingénieurs avaient un salaire compris entre \$34,692 et \$78,908. Un an plus tôt, le salaire de base moyen était à \$53,461.

Par ailleurs, 48,1 % des ingénieurs ont indiqué avoir touché d'autres revenus de travail (commissions, participation aux profits ou bonis, primes de déplacement,

etc.). Ajoutés au salaire de base, ces revenus portent la rémunération directe moyenne des ingénieurs québécois à \$60,419.

Près de sept ingénieurs sur dix (69,2 %) exercent leur profession dans le domaine du génie. Ayant en moyenne 14,5 ans d'années d'expérience, ceux-ci touchent un salaire moyen de base de \$52,588 et une rémunération directe moyenne de \$55,667.

Par ailleurs, les ingénieurs ne travaillant pas en génie (ceux œuvrant dans la gestion, l'enseignement ou la recherche) ont un salaire moyen de base de \$66,412 et une rémunération directe moyenne de \$71,386. Il faut préciser que cette catégorie de répondants déclare une expérience moyenne de 20,1 ans.

L'enquête 1989 sur la rémuné-

ration des ingénieurs salariés du Québec révèle que le salaire de base moyen des ingénieurs œuvrant dans le secteur privé (\$56,899) est légèrement supérieur à celui des ingénieurs œuvrant dans le secteur public ou parapublic (\$56,575). Quand on regarde la rémunération directe moyenne, l'écart est plus grand. Les ingénieurs du privé présentent une moyenne de \$61,443 alors que ceux du public en présentent une de \$58,102.

En juillet 1989, l'ingénieur québécois avait un âge moyen de 40,4 ans. Il avait une expérience moyenne de 16,2 ans dont 9,3 ans au service de son employeur actuel. Plus des trois quarts (plus précisément 76,1 %) des ingénieurs étaient détenteurs d'un baccalauréat alors que 23,9 % avaient une maîtrise ou un doctorat.

EN UN CLIN D'OEIL

Investissement du Fonds FTQ dans l'industrie du meuble

MONTRÉAL — Le Fonds de solidarité des travailleurs vient de souscrire \$200,000 sous forme de capital-actions afin de contribuer au démarrage d'une nouvelle entreprise. Les composantes de l'Est Inc. qui créera une trentaine d'emplois. La compagnie de Pointe-aux-Trembles sera la seule au Canada à fabriquer des châssis de tiroirs en panneaux-particules plaqué en chêne pour l'industrie du meuble.

Lactantia fait un très bon usage de l'énergie électrique

MONTRÉAL — Le mérite industriel national sera présenté aux administrateurs de Lactantia aujourd'hui, dans le cadre du congrès de la conférence mondiale de l'énergie. Le Mérite industriel national est une distinction honorifique de l'Association canadienne de l'électricité destinée à souligner l'excellence des réalisations d'une entreprise en matière d'efficacité énergétique.

Informatisation de la gestion chez le manufacturier Montel

QUÉBEC — La compagnie des Services techniques informatiques STI Inc. vient de décrocher le contrat concernant l'informatisation de la gestion financière et manufacturière de Montel Inc. Cette entreprise de Montmagny, manufacturier reconnu de systèmes de rangement fixes et mobiles, utilisera ces nouveaux outils pour répondre aux nouveaux besoins qui lui amène une forte croissance de son niveau d'activité. La nouvelle installation sera caractérisée par l'interconnexion de la solution Unix clé-en-main à un réseau élaboré Macintosh Apple.

Bénéfice de 14 cents pour Sani-Mobile pour six mois

QUÉBEC — Le chiffre d'affaires du Groupe Sani-Mobile a augmenté de 61 % pour passer de \$7,044,403 à \$11,3 millions pour le premier semestre terminé le 30 juillet. Le bénéfice avant poste extraordinaire a été de \$732,760 ou 14 cents l'action comparativement à \$599,187 ou 12 cents l'action en 1988. Par contre, le bénéfice net a été de \$732,760 comparativement à \$820,309 l'an dernier.

Nouvelle acquisition américaine pour Maxwell Communication

LONDRES — La Maxwell Communication Corp. a annoncé une nouvelle acquisition dans le secteur de l'édition aux États-Unis, avec le rachat de l'éditeur Merrill Publishing appartenant au groupe Bell and Howell. La transaction porte sur \$260 millions et se fera intégralement au comptant. Celle-ci a indiqué qu'elle était subordonnée à l'aval des autorités anti-trust. Le patron de presse Robert Maxwell avait laissé entendre récemment qu'il était sur le point d'annoncer une acquisition aux États-Unis, où il s'est fortement impliqué dans l'édition avec le rachat l'an dernier de l'éditeur Macmillan \$2,5 milliards et celui d'Official Airlines Guide \$750 millions.

Les prévisions de production de blé ont été révisées à la hausse

WASHINGTON — Le département américain de l'Agriculture a révisé en hausse de 1 % à 55,62 millions de tonnes son estimation de la production de blé des États-Unis en 1989, qui marquerait ainsi une progression de 14 % comparativement à 1988. Dans son rapport mensuel sur les productions végétales, le département a abaissé de 1 % à 51,03 mt son estimation de la production de graines de soja en 1989. La récolte de cette année serait ainsi de 23 % supérieure à celle de 1988, diminuée par une sécheresse prolongée.

Faible hausse des prix à la consommation en RFA

COLOGNE — La hausse des prix à la consommation en République fédérale allemande devrait être inférieure à 3 % en 1990 si les hausses des salaires restent modérées, selon l'institut de conjoncture ouest-allemand IW. Les pressions qui pèsent sur les capacités d'utilisation industrielles devraient commencer à fléchir puisque d'importants investissements en capital permettent d'accroître les capacités de production du pays. L'Office fédéral des statistiques a confirmé une hausse des prix de 2,9 % en août sur un an.

Gain exceptionnel pour Mobil Corp. pour le 3e trimestre

NEW YORK — Mobil Corp. a annoncé un gain exceptionnel de \$192 millions dans le cadre d'un échange de bail avec le gouvernement de Hong Kong, sur un terrain occupé par un terminal pétrolier. La compagnie pétrolière intégrera ce gain exceptionnel dans les résultats du troisième trimestre. Mobil bâtera un nouveau terminal sur un terrain situé à une distance de 1,5 kilomètre de ses installations actuelles. Le gouvernement de Hong Kong a offert \$192 millions et le nouveau terrain.

Boeing réduira son activité militaire en dessous de 25 %

PARIS — Le constructeur aéronautique américain Boeing va réduire la part de ses activités de défense pour les ramener en dessous de 25 % du chiffre d'affaires, contre plus de 30 % actuellement. Boeing avait déjà indiqué, lors de la publication de ses résultats du premier semestre (\$356 millions de bénéfice, plus 20,3 %), que ses activités liées à la défense ne seraient pas rentables en 1989.

Accord entre Westinghouse et ABB dans le nucléaire

PITTSBURGH — La compagnie américaine Westinghouse Electric Corp. et le groupe helvético-suédois Asea Brown Boveri (ABB) ont annoncé un projet de création d'une société commune, destinée à assurer des activités de service dans le secteur nucléaire en Europe. La société, baptisée ABB-Westinghouse Nuclear Service Co., combinera les activités d'entretien des réacteurs à eau pressurisée de Westinghouse et celles d'ABB pour les réacteurs à eau bouillante.

La RFA rechigne à faire de Bruxelles un super-gendarme

BRUXELLES — La RFA s'est opposée à ce que la Commission européenne dispose d'un droit de veto exclusif sur les plus importantes fusions d'entreprises dans la CEE. Les réticences de Bonn, ajoutées à celles de plusieurs autres pays, risquent d'hypothéquer l'adoption rapide d'une législation en ce sens, qui requiert l'unanimité des Douze, notent les observateurs. La Grande-Bretagne et l'Italie refusent également, à un degré moindre et pour des raisons opposées, la proposition de compromis présentée par la France, qui préside la CEE jusqu'à la fin de l'année.

VILLE DE VAL-BÉLAIR
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTE DE CHAUVEAU
AVIS PUBLIC
PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, greffier de la susdite Ville.

QUE le Conseil de Ville de Val-Bélaire a adopté, lors de sa séance spéciale du 14 septembre 1989 le règlement suivant:

RÈGLEMENT VB-350-89
Règlement permettant aux membres du Conseil de se faire créditer et de convertir des années de service aux fins de leur régime de retraite.

QUE le présent règlement est présentement déposé au bureau du greffier, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélaire, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

QUE le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR,
CE 19 SEPTEMBRE 1989.

Suzanne P.-Mathieu, o.m.a.
greffier

VILLE DE MATANE
APPEL D'OFFRES

La Ville de Matane demande des soumissions pour les régimes d'assurances collectives, vie, maladie et invalidité de longue durée, protégeant ses employés.

Les représentants des compagnies d'assurances sont invités à se présenter au bureau du greffier de la Ville de Matane, 230, av. St-Jérôme, Matane (Québec), sous pli scellé, en deux exemplaires et identifiés "Soumissions pour assurances collectives", le jeudi 12 octobre avant quinze (15) heures.

Elles seront, ensuite, ouvertes publiquement le même jour et à la même heure, dans la salle du conseil.

La Ville de Matane ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Matane, ce 12e jour de septembre 1989.

Le Greffier de la Ville
André Lavoie

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUCE
No. 350-11-000159-893
No. Surintendant: 040184

COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

ODETTE GRONDIN (239-355-910), agent de liaison, domiciliée et résidant au 582, rue Principale, Saint-Jean-de-la-Lande, G0M 1E0 et ayant fait affaires sous les nom et raison sociale de Accommodation St-Jean Enr.

DÉBITRICE

Avis est par les présentes donné que Odette Grondin du 582, rue Principale, Saint-Jean-de-la-Lande, G0M 1E0 a fait cession de ses biens le 6e jour de septembre 1989 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de septembre 1989, à 10h de l'avant-midi au bureau du syndic, 12025, 1re Avenue, Saint-Georges, G5Y 2E2.

Date de Saint-Georges, ce 12e jour de septembre 1989.

NORMAND BOURQUE SYNDIC LTÉE
12025, 1re Avenue
Saint-Georges Est
G5Y 2E2

AVIS
D'APPEL D'OFFRES

La Ville de Cabano recevra jusqu'à 16 heures, le mercredi 27 septembre 1989, des soumissions sous pli fermé en vue de faire la réparation d'un chargeur sur roues Ford A64, année 1976.

Les offres devront être conformes au cahier des charges préparé à cette fin et disponible sur demande au bureau du soussigné, GILLES RUEST, SECRÉTAIRE-TRESORIER, 79, rue Commerciale, Cabano (Québec) G0L 1E0, téléphone (418) 864-2116.

Les offres seront valables pour une période de un (1) mois à compter de la date de l'ouverture des soumissions. Un chèque certifié couvrant 5% du montant de la soumission devra accompagner l'offre.

Les soumissions seront ouvertes à 16 heures le mercredi 27 septembre 1989 devant les personnes présentes au bureau du soussigné.

Le Conseil ne s'engage à retenir ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À CABANO CE 15e JOUR DE SEPTEMBRE 1989

Gilles Ruest, O.M.A.
Secrétaire-trésorier

BANQUE NATIONALE DU CANADA

NOMINATION



Jean Turmel

La Banque Nationale du Canada annonce la nomination de monsieur Jean Turmel au poste de premier vice-président exécutif, Trésorerie, courtage et marchés financiers.

Auparavant, monsieur Turmel occupait le poste de vice-président exécutif, Trésorerie. En plus de diriger le secteur Trésorerie et marchés financiers de la Banque, il sera désormais responsable de notre filiale de courtage Lévesque, Beaubien, Geoffron.

LE SOLEIL
ABONNEMENT
647-3333

Extérieur: numéro sans frais
1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h à 17h30
Samedi et dimanche: 8h à 12h

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

La Commission de Transport de la Communauté urbaine de Québec demande des offres pour l'exécution des

TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT AU CENTRE D'OPÉRATIONS

Les documents de soumission sont disponibles au bureau du Chef des Approvisionnements, au 720, rue des Approvisionnements, Québec (Québec) G2L 1A5 (tél. 627-2351).

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis par la Commission, portant la mention "Soumission - déneigement", transmise sous enveloppe cachetée et être accompagnée d'un cautionnement de soumission, sous forme de chèque visé au montant de 1 000 \$ fait à l'ordre de la COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC.

Ce cautionnement sera remis en échange des garanties d'exécution ou, le cas échéant, sera remboursé aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été retenues.

Les soumissions devront être reçues au SECRÉTARIAT de la Commission, au 720, rue des Rocailles, Québec, au plus tard le 27 septembre 1989 à 11 h (heure d'ouverture des soumissions).

La Commission de Transport ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions, et n'encourt aucune obligation de quelque sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le Secrétaire-conseiller juridique
Elisabeth RENAUD
Québec, le 18 septembre 1989

BUREAU DU GREFFIER
PROJET N°: 6366-0000-0004
APPEL D'OFFRES

AVIS est, par la présente, donné que la Municipalité de Rivière-Malbaie recevra des soumissions aux conditions ci-dessous énumérées.

PROJET N° 6366-0000-0004

Les travaux visés par le présent appel d'offres se décrivent comme suit: terrassements, structure de la chaussée, revêtement souple, drainage, aqueduc, égout sanitaire, éclairage et aménagement d'espaces verts sur la route 138 et sur une distance de 2,35 kilomètres.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent le permis de la Régie des entreprises en construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requises et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Ils peuvent, moyennant un versement de GENT DOLLARS (100,000) NON REMBOURSABLE, soit en argent comptant, soit en chèque certifié ou par mandat-poste, fait à l'ordre de ROCHE LTÉE, Groupe-conseil, se procurer les documents complets et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission à l'endroit suivant:

ROCHE LTÉE, Groupe-conseil
Division Génie civil
2535, boul. Laurier
Sainte-Foy (QC)
G1V 4M3
TÉL.: (418) 654-9800

Le soumissionnaire doit prendre note que les documents de soumission seront disponibles à partir du 22 septembre 1989.

CONDITIONS DE SOUMISSION

Les soumissions doivent être présentées tel que décrit au document de soumission et devront être accompagnées d'une garantie de soumission de 300 000,00 \$ sous forme de chèque visé fait à l'ordre de la Municipalité de Rivière-Malbaie, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de cent vingt (120) jours de la date d'ouverture des soumissions. Le chèque visé ou le cautionnement de soumission devra être OBLIGATOIREMENT accompagné d'une lettre d'intention d'émittre les cautionnements de garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Les soumissions seront adressées au secrétaire-trésorier de la Municipalité de Rivière-Malbaie à l'adresse suivante:

Municipalité de Rivière-Malbaie
400, chemin de la Vallée
La Malbaie (QC)
G5A 1B9

À l'attention de M. Daniel Lavoie, sec.-trés.

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier jusqu'à 15 heures, le 26 octobre 1989. L'ouverture des soumissions se fera à 15 h 05 le même jour à la salle du Conseil municipal de la Municipalité de Rivière-Malbaie au 400, chemin de la Vallée, La Malbaie (QC), en présence de tous les intéressés.

La Municipalité de Rivière-Malbaie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

DONNÉ À RIVIÈRE-MALBAIE, CE 18 SEPTEMBRE 1989

DANIEL LAVOIE
SECRÉTAIRE-TRESORIER

avis public

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

DÉPÔT PUBLIC DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 30 ENTRE L'AUTOROUTE 55 ET LA ROUTE DU PORT, DANS LES MUNICIPALITÉS DE BÉCANCOUR ET SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-NICOLET

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend notamment une étude d'impact sur l'environnement préparée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 11 septembre 1989 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public au bureau municipal de Saint-Jean-Baptiste-de-Nicolet, 525, route du Port, de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 45; au bureau municipal de Bécancour, 1295, rue Nicolas-Perrot, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; et aux bureaux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement à Québec au 12, rue Sainte-Anne et à Montréal, au 5199, rue Sherbrooke Est, porte 3860. On peut y obtenir la liste des lots touchés par ce projet.

D'ici le 25 octobre 1989, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Cet avis est publié par le ministère des Transports du Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Québec

Un pied-à-terre à MONTRÉAL
Un vendeur pour \$3,500!

DÉS AUJOURD'HUI VENEZ VOIR COMMENT FAIRE PLUS D'ARGENT
INFOS: 521-7184

de 9h00 à 19h00 chaque jour

Joignez-vous aux 600 PME manufacturières d'ici

- Pour profiter d'un programme intégré de marketing partout en Amérique du Nord.
- Pour rencontrer de nouveaux acheteurs d'ici et d'ailleurs.
- Pour rencontrer de nouveaux fournisseurs.
- Pour avoir votre place dans un marché maintenant mondial.

Soyez vus par le Monde dès aujourd'hui

Le seul Centre de commerce industriel canadien conçu exclusivement pour les PME.

EXPOMARCHÉ
INTERNATIONAL DU CANADA INC.

575, rue Le Breton
Longueuil, (Québec)
Tél.: (514) 521-7184
Fax: (514) 463-0399

La saga de Campeau n'est pas terminée

TORONTO (PC) — Les négociations entre Campeau Corp. et les institutions bancaires lui ayant fait crédit ont continué hier, tout en empêchant pour une quatrième journée les actionnaires de la société de transiger leurs actions.

Et, si dans le courant de la journée la bourse de Toronto avait dans un communiqué exprimé « l'espoir » d'une mise au point par Campeau dans les heures à venir, aucune information sur les pourparlers n'avait encore transpiré hier soir.

Vendredi, la compagnie avait annoncé qu'elle en était arrivée à un protocole d'entente avec Olympia and York Developments de la famille Reichmann sur un prêt de \$250 millions US pour régler son insuffisance de liquidités, pendant que la colossale société subissait une restructuration financière.

Mais cet accord n'a vraiment aucune valeur si les banques

créancières ne l'acceptent pas.

Les ennuis de Robert Campeau ont débuté, il y a 12 jours, quand la valeur de ses actions ordinaires a subitement commencé à monter.

Obéissant aux règles coutumières, la Bourse de Toronto a suspendu la transaction des actions de Campeau tout en essayant d'obtenir de la compagnie une explication à cette hausse soudaine de ses actions.

Après cette première suspension en bourse, Campeau a annoncé qu'il cherchait un moyen de soumettre son entreprise à une restructuration, qu'il vendrait Bloomingdale's et qu'il négocierait avec les Reichmanns afin qu'ils lui

fassent un prêt de \$250 millions.

Puis la semaine dernière, il y a eu la publication des résultats financiers du deuxième trimestre des filiales de vente aux détails de Campeau, Allied Stores et Federated Department Stores. Il est alors devenu évident que les ennuis financiers de Campeau s'aggravaient, et les marchés financiers ont connu des moments d'hésitation.

Les analystes ont parlé de résultats décevants vu que les ventes des magasins au détail de Campeau avaient augmenté de très peu et que ses pertes avaient augmenté.

Le marché des obligations à risque élevé a chuté au fur et à mesure que la nouvelle s'est répandue et les investisseurs et spéculateurs ont craint que les tracas de Campeau puissent indiquer l'apparition de problèmes semblables pour d'autres entreprises fort

endettées. La bourse est également devenue nerveuse et a fléchi.

Les analystes avaient par ailleurs prévu que les négociations de Campeau avec les banques créancières pouvaient prendre un certain temps parce que le nouveau prêt venant des Reichmanns a été décrit comme un prêt garanti — c'est-à-dire qu'il est en gros endossé par des actifs ayant à peu près la même valeur que le prêt.

Comme la compagnie n'a presque plus d'actifs qui ne soient pas engagés comme garanties à des prêts d'autres origines, les analystes jugent que le nouveau prêt pourrait forcer d'autres créanciers à libérer certains des actifs servant à garantir leurs prêts.

Les actions ordinaires de Campeau Corp. se transigeaient à \$13 1-2 avant la suspension de mercredi dernier; elles avaient atteint \$22 1-4 quelques jours plus tôt.

Le Canada a intérêt à régler son malentendu avec les États-Unis sur les yogourts et la crème glacée

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait tenter de régler sa mésentente avec les États-Unis sur les importations de yogourt et de crème glacée de production américaine avant la publication d'un rapport sur le commerce international qui lui serait défavorable, a affirmé hier un porte-parole des propriétaires de fermes laitières.

M. Richard Doyle, de l'Association des producteurs laitiers du Canada, a précisé au cours d'une interview qu'il serait préférable d'en venir à un tel accord avec les États-Unis avant le 27 septembre.

Passé cette date, un rapport ré-

digé par un groupe spécial de l'Accord général sur les tarifs et le commerce, le GATT, sera en effet rendu public. Advenant un accord qui mettrait fin à la dispute, le rapport serait classé.

Mais, si ce rapport est publié, il sera également distribué à tous les

membres du conseil des pays membres du GATT. Et si en plus le conseil l'approuve, on peut s'attendre à une augmentation des expéditions de produits laitiers d'autres pays au Canada, a expliqué M. Doyle. Le conseil du GATT doit tenir sa prochaine réunion le 11 octobre.

Des fonctionnaires du gouvernement, qui ont reçu des copies du rapport mardi dernier, ont refusé de discuter de son contenu. Mais on croit généralement qu'il rejette la position du Canada selon lequel les règlements du GATT lui permettent de limiter les

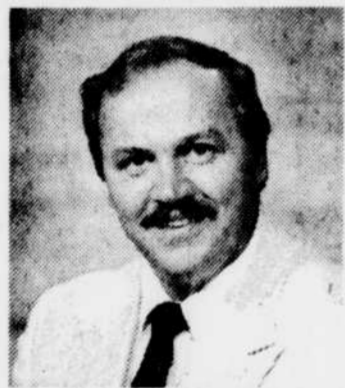
importations de yogourt, de crème glacée et de produits à base de crème afin de protéger l'industrie laitière domestique qui représente une activité annuelle de \$7 milliards.

Le Canada a imposé des restrictions sur les importations de yogourt et de crème glacée pour calmer les propriétaires de fermes laitières, qui craignent que l'élimination des barrières tarifaires prévue dans l'accord de libre-échange n'entraîne une augmentation considérable des importations de produits laitiers américains.

Société Radio-Canada Vente télévision

Le directeur général de la Vente et du Marketing de la Société Radio-Canada, M. Pierre Vachon, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude Lévesque au poste de représentant à la Vente locale de CBVT-Québec.

Spécialisé en Marketing et diplômé en administration de l'université York de Toronto, M. Lévesque occupait, avant d'entrer à Radio-Canada, le poste de directeur de la promotion au quotidien Le Soleil. Il a également été vice-président aux Affaires publiques pour la région de l'Est chez Médiacom inc., directeur de la promotion à CJFM et représentant commercial à CFLS.



M. Claude Lévesque

En annonçant cette nomination, M. Vachon a précisé que l'objectif de ce remaniement est de consolider l'action vigoureuse entreprise depuis quatre ans par la Télévision de Radio-Canada dans le secteur des Ventes.

Société Radio-Canada Vente télévision

Le directeur général de la Vente et du Marketing de la Société Radio-Canada, M. Pierre Vachon, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Raymond Baril au poste de chef de la Vente institutionnelle et corporative.

Après avoir assumé diverses fonctions dans le domaine de l'administration des Ventes, notamment à titre de représentant aux Ventes Télévision à Télé-média, M. Baril a été successivement directeur des Ventes à Radio-Cité FM, directeur général chez Opex Communication, directeur général des Ventes à CKAC et enfin, directeur général des Ventes à Radio-Cité FM.

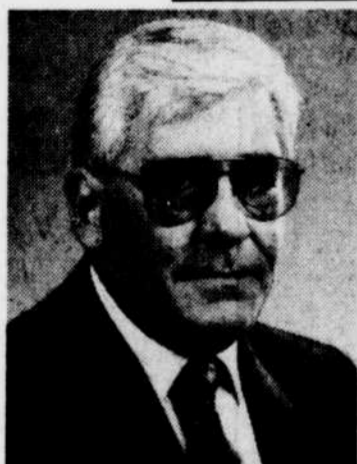
Dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, M. Baril sera chargé de planifier, d'organiser et de diriger les activités de la commandite institutionnelle et corporative.



M. Raymond Baril

Cette nomination s'inscrit dans un ensemble de mesures visant à consolider l'action vigoureuse entreprise depuis quatre ans par la télévision de Radio-Canada dans le secteur des ventes.

(ANN.) COMPAGNIE TRUST CENTRAL II GUARANTY



Gaston Leroux



Hélène Vallière

La Société de fiducie Central et Guaranty a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gaston Leroux au poste de directeur de succursale, ainsi que la nomination de Mme Hélène Vallière au poste de directrice adjointe chargée des prêts.

M. Leroux compte trente années d'expérience dans le domaine financier. Il est au service de la Société depuis 1981 et était jusqu'à récemment en poste à Hull.

Mme Vallière compte quinze années d'expérience dans une banque à charte de la ville de Québec, où elle se spécialisait dans le crédit aux particuliers. Mme Vallière est très bien connue dans le milieu des prêts hypothécaires. Elle invite tous ses amis à venir la rencontrer pour leurs besoins financiers.

La Société de fiducie Central et Guaranty fait partie du groupe Central Guaranty Trustco, qui est la troisième société de fiducie en importance au Canada et qui compte au-delà de 180 succursales. On y offre les services suivants:

- Supercompte Trésor
- Compte de chèques et d'épargne sans frais
- Compte en devises américaines
- Placements à court et à long terme
- REER et FEER
- Marge de crédit personnelle
- Hypothèques de premier et de deuxième rang
- Carte Visa sans frais

La succursale est située au 888, rue Saint-Jean, à Québec. Tél.: (418) 522-4206.

DÉMONSTRATEURS 1989

- 1- BMW 325i, 2 portes, 5 vitesses, gris métallique, 7 000 km
Détail: 36 000 \$ **32 000 \$**
- 1- BMW 325i, cabriolet, 5 vitesses, royal bleu métallique, 12 500 km.
Équipée roues sport B.B.S.
Détail: 47 500 \$ **41 900 \$**
- 1- BMW 325i, 4 portes, automatique, bronzit beige, spécial - automobile de direction
Détail: 36 000 \$ **31 500 \$**
- 1- 525i 4 portes, 5 vitesses, équipement complet de luxe, spécial - automobile de direction
Détail: 53 000 \$ **44 000 \$**
- 1- 735i 1989 4 portes, automatique, différentiel auto-bloquant, cuir naturel, sièges électriques, etc., gris métallique
Détail: 81 500 \$ **70 000 \$**
- 1- 525i/A 4 portes, automatique, équipement de luxe complet, royal bleu métallique, automobile de direction, 19 000 km
Détail: 54 000 \$ **46 500 \$**

automobiles
Jalbert Inc.
• VENTE • PIÈCES • SERVICE
1885, boul. Central, Québec G1P 3V3 — 687-4840

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Connaissez-vous le Régime enregistré d'épargne-études ?

L'éducation de vos enfants pourrait représenter votre deuxième plus importante dépense après l'achat de votre maison

À fin de remédier à ce problème, il vous est possible d'adhérer à un Régime Enregistré d'Épargne-Études ou REEE. Il s'agit d'un moyen sûr et efficace d'épargner, à l'abri de l'impôt, les fonds nécessaires au financement des études de vos enfants.

Les contributions au régime d'épargne-études enregistré ne sont pas déductibles de votre revenu imposable comme les contributions à un REER, mais les revenus provenant des placements que vous aurez effectués dans le REEE s'accumulent, quant à eux, en franchise d'impôt.

Un bénéfice fiscal

Lorsque le bénéficiaire du régime recevra les revenus accumulés à l'intérieur de la fiducie, il sera alors imposé selon son taux d'imposition, lequel risque d'être passablement inférieur au vôtre, voire nul.

Voici un exemple :

— Un montant de \$2,000 investi annuellement à un taux de 10 % dans un REEE pendant une période de 15 ans rapportera une somme de \$69,899. Le même montant, non-investi dans un REEE, ne rapportera que \$45,315, si l'on suppose un taux marginal d'imposition de 50 % que vous devez assumer annuellement.

En plus de ce bénéfice fiscal considérable, l'un des avantages du régime est de vous permettre de conserver le contrôle complet des actifs et du processus décisionnel d'investissement.

La technique

En 1989, le montant maximal de contribution dans un REEE par bénéficiaire est de \$32,020. Cette somme est indexée annuellement au coût de la vie. Quant au bénéficiaire, vous pouvez désigner la personne de votre choix, indépendamment de son âge et de son lien de parenté. Toutefois, le REEE a une durée maximale de 21 ans.

Il faut noter que le capital à l'intérieur du régime peut être retiré à tout moment en franchise d'impôt puisqu'il n'avait pas, à l'origine, donné de déduction.

Pour retirer les sommes accumulées, la preuve d'inscription à une institution post-secondaire suffit. Il n'est pas nécessaire actuellement de fournir de factures attestant que les dépenses sont directement reliées aux études.

Enfin, si le bénéficiaire désigné au départ n'effectue pas d'études post-secondaires, vous pouvez à votre gré changer le bénéficiaire. À la rigueur vous pourriez être vous-même ce bénéficiaire.

Plusieurs types de Régimes épargne-études et de plus en plus d'institutions financières sont en mesure de vous l'offrir.

Dans l'esprit de la réforme fiscale, l'exonération de base sur les revenus de placement a été éliminée. Cela explique en partie pourquoi ce type de placement, est devenu extrêmement populaire. Si vous avez actuellement des revenus d'intérêt, cette formule peut être intéressante pour vous.

par CLAUDE GINGRAS
collaboration spéciale

Fellow de l'Institut canadien des valeurs mobilières, Claude Gingras est vice-président de la maison de courtage Lévesque, Beaubien, Geoffron, et directeur du bureau de Sainte-Foy.

Augmentation de 19 % de la construction résidentielle dans la région de Québec

Le rythme des mises en chantier des nouvelles constructions résidentielles a augmenté de 19 %, après deux mois d'accalmie, dans la région de Québec, durant le mois d'août.

C'est ce qui ressort de l'analyse réalisée par Pierre Leroux, de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à la suite de la publication du rapport mensuel national de la SCHL sur les mises en chantier.

L'analyste du bureau local rappelle que l'on a compilé 606 nouvelles unités mises en chantier en août contre seulement 511 pour la même période de l'année dernière.

La construction d'unifamiliales explique à elle seule l'écart entre les deux années puisque 225 maisons ont été commencées en août contre seulement 142 l'an dernier.

Pendant, cette recrudescen-

ce des permis d'unifamiliales est attribuable en grande partie à des retards administratifs dans l'émission des permis, selon la SCHL. En ce qui concerne les logements locatifs et les condominiums, la performance du mois d'août a été comparable à celle de 1988, soit 381 unités contre 369 l'an dernier.

Par ailleurs, au niveau du territoire de la CUQ, le dernier mois a également permis de sentir les indications d'une reprise de la construction résidentielle.

De fait, le total de la valeur des permis pour le dernier mois compilé par la CUQ (juillet 1989) a augmenté de 42,7 % par rapport au mois précédent.

Quant à la compilation par municipalité, les progressions les plus importantes ont été notées dans l'ordre dans les municipalités de Beauport (24,1 %), Charlesbourg, Québec et Sainte-Foy (16,5 %) ainsi que Saint-Augustin (11,8 %), l'Ancienne-Lorette (4,7 %) et Saint-Émile (4,1 %), toujours selon le Service d'aménagement du territoire de la CUQ.

LES CPG SNF : UNE VALEUR SÛRE

1 AN	2 ANS	3 ANS	4 ANS	5 ANS
10 3/4 %	10 1/2 %	10 1/4 %	10 %	10 %

1/4 %

La SNF offre ce que les investisseurs avisés recherchent d'abord et avant tout : des taux concurrentiels, un niveau d'investissement très flexible (à compter de 500 \$), une sécurité garantie... et une connaissance des besoins des gens d'ici qui remonte à plus de 70 ans. Profitez-en.

DE PLUS SI VOUS AVEZ ATTEINT 60 ANS

(Minimum: 5 000 \$) Taux sujets à changements sans préavis

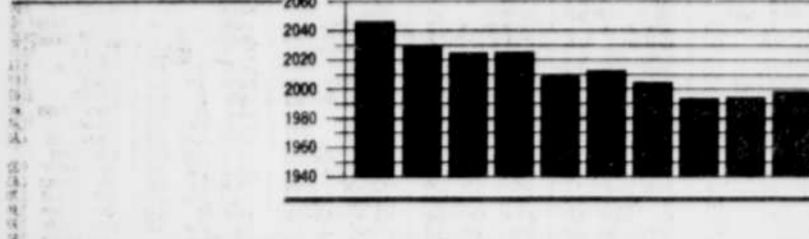
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Libérez-vous!
Confiez-nous votre avenir

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
1307 av. Maguire
Sillery (Québec) G1T 1Z2
Membre du Groupe MFC
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS

LE MARCHÉ BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1,997.39, en hausse de 1.69. Volume des transactions : 3.9 millions d'actions. Titres inchangés : 169. Titres en hausse : 126. Titres en baisse : 173.

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

Table of stock market data for Montreal, listing various companies and their stock prices.

T-Z

Table of stock market data for T-Z, showing various indices and stock prices.

P-A-S

Table of stock market data for P-A-S, showing various indices and stock prices.

M-A-O

Table of stock market data for M-A-O, showing various indices and stock prices.

H-A-L

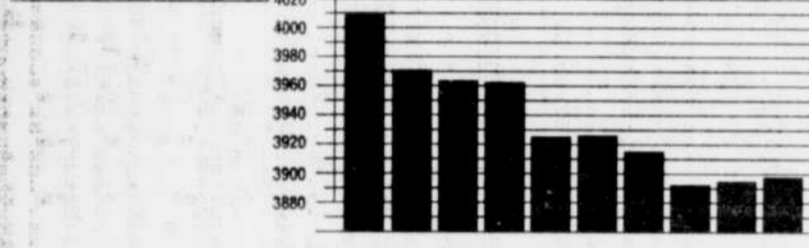
Table of stock market data for H-A-L, showing various indices and stock prices.

D-A-G

Table of stock market data for D-A-G, showing various indices and stock prices.

Table of stock market data for T-Z, P-A-S, M-A-O, H-A-L, and D-A-G, showing various indices and stock prices.

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3,899.32, en hausse de 3.00. Volume des transactions : 19.4 millions d'actions. Titres inchangés : 342. Titres en hausse : 291.

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

Table of stock market data for Toronto, listing various companies and their stock prices.

DISTRIBUTION

Table of stock market data for Distribution, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

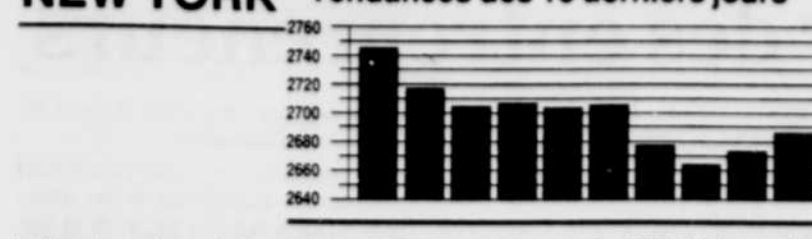
INDUSTRIES

Table of stock market data for Industries, showing various indices and stock prices.

COMPTOIR

Table of stock market data for Comptoir, showing various indices and stock prices.

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 2 687,50, en hausse de 12,92. Volume des transactions : 136,9 millions d'actions. Titres inchangés : 515. Titres en hausse : 754. Titres en baisse : 674.

Table with columns: Titres, % de variation, and % de variation hebdomadaire. Lists various stock indices and their performance over the last 10 days and the week.

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds with columns for fund name, assets, and performance metrics. Includes categories like 'Membres de l'IFPC' and 'Fonds à risque élevé'.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Table listing various options contracts with columns for company name, option type, price, and other details. Includes companies like 'Corona Corp', 'Danco Inc', and 'Imperial Oil'.

LES BOURSES AMÉRICAINES

Table listing various American stock exchanges and their performance metrics, including indices like 'Dow Jones' and 'S&P 500'.

LES MONNAIES

Table listing various currencies and their exchange rates against the Canadian dollar. Includes currencies like 'Chine (renminbi)', 'Corée (won)', and 'Euro'.

LA BOURSE AMÉRICAINES

Table listing various American stock exchanges and their performance metrics, including indices like 'Dow Jones' and 'S&P 500'.

Ottawa n'a accordé que 18 contrats de recherche à Québec en juillet

OTTAWA — En juillet, le gouvernement fédéral a accordé seulement 18 contrats de recherche et développement à des entreprises situées à Québec. La Défense nationale a quant à elle octroyé des contrats à CAE Electronics, de Saint-Laurent, à l'Institut national de la recherche scientifique de Varennes, à Ballistech Systems de Saint-Hubert, et à l'Institut Armand-Frappier et aux Arsenaux Canadiennes. Seulement deux des 33 contrats octroyés par le ministère de l'Environnement sont allés à des firmes du Québec, soit le Groupe conseil Roche, de Sainte-Foy, pour la création d'aménagement à partir de déblais de dragage, et l'Université de Montréal, pour l'étude des niveaux de contamination des lacs fluviaux du Saint-Laurent. Le ministère des Pêches et Océans a octroyé cinq de ses 30 contrats à quatre firmes du Québec, soit les Consultants Sinifibec, de Rimouski, pour la capture de phoques gris dans l'estuaire du Saint-Laurent, le Groupe conseil Biorex, de Sainte-Foy, pour la mise en place d'installations expérimentales dans la baie des Chaleurs, la Société linéenne, pour la production de matériel didactique sur le béluga du Saint-Laurent, et Pescatec, aux Îles de la Madeleine. Le ministère des Affaires extérieures a finalement octroyé un contrat au Dr Stojak, de Westmount, pour une recherche effectuée à Genève en vue de prévenir une course aux armements dans l'espace. En effet, la valeur de ces contrats atteint \$3,7 millions, soit 21,7% de la valeur de tous les contrats octroyés au pays au cours de ce mois. Cependant, si on soustrait les deux gros contrats octroyés à Spar Aerospace, les firmes situées au Québec ne recueillent que 7,2% de la valeur des contrats fédéraux. Outre Spar Aerospace, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources a octroyé trois contrats à des firmes du Québec, soit à l'Université de Sherbrooke, à Sial Geosciences et au Groupe conseil Géorex, de Sherbrooke, pour des levés géochimiques dans la Baie.

LES MÉTAUX

Table listing various metals and their prices. Includes categories like 'LONDRES (AP)', 'NEW YORK', and 'LES MÉTAUX'.

LES DENRÉES

Table listing various commodities and their prices. Includes categories like 'MONTREAL (PC)', 'LES DENRÉES', and 'LES MÉTAUX'.

LES BESTIAUX

Table listing various livestock and their prices. Includes categories like 'MONTREAL (PC)', 'LES BESTIAUX', and 'LES MÉTAUX'.

LE DOLLAR

(PC) — Le dollar américain a fermé hier en baisse de 12-100 et cotait \$1.1835 can. contre \$1.1847 vendredi en clôture. La livre sterling a monté de 46-100 à \$1.8587. En devise US, le dollar canadien a gagné 9-100 à 84,50 cents US et le sterling 55-100 à \$1.5705. Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

LES MÉTAUX

Table listing various metals and their prices. Includes categories like 'LONDRES (AP)', 'NEW YORK', and 'LES MÉTAUX'.

LES DENRÉES

Table listing various commodities and their prices. Includes categories like 'MONTREAL (PC)', 'LES DENRÉES', and 'LES MÉTAUX'.

LES MÉTAUX

Table listing various metals and their prices. Includes categories like 'LONDRES (AP)', 'NEW YORK', and 'LES MÉTAUX'.

LES DENRÉES

Table listing various commodities and their prices. Includes categories like 'MONTREAL (PC)', 'LES DENRÉES', and 'LES MÉTAUX'.

LES BESTIAUX

Table listing various livestock and their prices. Includes categories like 'MONTREAL (PC)', 'LES BESTIAUX', and 'LES MÉTAUX'.

DIVIDENDES

par la Presse canadienne. Dividendes de sociétés déclinées lundi, trimestriels sauf indication contraire. A.G.F. Management Ltd. Div. B. neufs cents par action payable le 29 sept. aux actionnaires inscrits le 22 sept.

LES MÉTAUX

Table listing various metals and their prices. Includes categories like 'LONDRES (AP)', 'NEW YORK', and 'LES MÉTAUX'.

LES DENRÉES

Table listing various commodities and their prices. Includes categories like 'MONTREAL (PC)', 'LES DENRÉES', and 'LES MÉTAUX'.

Les imprévus sont devenus le cauchemar des entrepreneurs

« Gagne ou perd, mieux vaut le savoir tout de suite », a conseillé l'un des plus importants entrepreneurs canadiens en construction, M. Gérald Désourdy, lors d'un témoignage apporté dans le cadre des Journées Jean Robert tenues sous l'égide du Centre d'arbitrage commercial national et international du Québec.

par RÉAL LABERGE
LE SOLEIL

Car plus un différend se prolonge, plus l'entrepreneur doit subir les effets dévastateurs de dépenses d'intérêts improductives et autres charges imprévues, s'il doit obtenir le remboursement de dépassements du coût de sa soumission ou affronter des frais attribuables à ses contrats antérieurs.

Les imprévus sont le cauchemar des entrepreneurs, selon M.

Désourdy, étant donné que ce sont des coûts excédentaires aux prévisions des documents de soumission. Souvent, le contrat sera confié à celui qui aura le moins d'argent pour réaliser le projet. « Voilà pourquoi le plus bas soumissionnaire conforme est tellement vulnérable aux dépassements de coûts. »

Pour obtenir le remboursement de ces coûts supplémentaires, il doit aller les quémander. Les recours aux tribunaux ne parviennent à trancher ces litiges que huit



M. Gérald DÉSORDY

et même quinze ans plus tard. Dans le cas des centres d'arbitrage commercial, la durée sera écourtée à six mois, en plus de coûts contrôlés.

Une mesure préventive s'impose tout particulièrement, selon M. Désourdy. C'est d'inclure dans les contrats une clause compromissoire. Elle doit préciser que tout litige ultérieur sera réglé par arbitrage, outre de prévoir un organisme crédible de contrôle, une procédure convenable, avec des arbitres compétents et disponibles.

Dans l'arbitrage, selon ce constructeur québécois oeuvrant largement à l'étranger, les avantages sont nombreux et pratiquement indispensables, surtout dans le

cas de contrats internationaux où il faut se plier aux lois, us et coutumes des pays concernés.

Il a tout particulièrement mentionné les possibilités d'apporter les correctifs favorisés par un contexte de délais écourtés, des coûts juridiques moindres, une formation plus compétente des arbitres.

D'autre part, il ne voit aucun inconvénient à long terme dans l'arbitrage. Et à court terme, il n'y aura que celui d'avoir à payer les coûts du salaire des arbitres et des mécanismes des auditions, qui sont absorbés par l'État dans notre appareil judiciaire actuel.

M. Désourdy a notamment déclaré qu'il avait été impressionné par les aspects de la médiation, dont le sujet était spécialement traité à l'occasion de la première

des cinq Journées Jean Robert de la saison 1989-1990.

À son avis, c'est une procédure alternative de règlement des différends qui a fait ses preuves et qui ne peut qu'avantager les parties en litige. Mais il voit un préalable fondamental à observer, dans le recours à la médiation. C'est que les deux parties en présence aient préalablement manifesté une ferme intention de régler leur différend, et avec l'aide du médiateur, de parvenir à une entente définitive.

Au niveau international, a insisté M. Désourdy, la perspective de faire trancher les différends des contrats par la cour de justice locale « s'avère une hantise épouvantable pour tout entrepreneur ».

Surtout dans les contrats subventionnés par l'ACDI ou financés par le biais de la SEE, qui laissent toujours subsister un minimum de 15% de financement local. Les entrepreneurs canadiens devraient toujours exiger l'inclusion d'une clause compromissoire d'arbitrage, s'il veulent s'éviter des conséquences souvent désastreuses.

Un simple tour... et la tête vous tourne.

La nouvelle Audi Coupé quattro 20V.



Laval Volkswagen Ltee.

777, boul. Charest Ouest, Ville de Québec / 687-4451



■ Les taux américains inchangés

WASHINGTON — Les taux d'intérêt sur les bons du Trésor américain à court terme sont restés inchangés, hier, au cours de la dernière adjudication hebdomadaire comparés à ceux enregistrés une semaine auparavant, a annoncé le département du Trésor. Le Trésor américain a vendu pour \$7.2 milliards de bons à trois mois, à un taux moyen de 7.64 %, et pour un montant similaire de bons à six mois à un taux également de 7.64 %, inchangé dans les deux cas comparé à l'adjudication du lundi précédent. Ces taux sont les plus bas enregistrés sur les bons du Trésor à trois mois depuis les 7.54 % de l'adjudication du 6 novembre 1988, et pour les bons à six mois, il faut remonter au 31 juillet dernier avec 7.35 %.

Le parc scientifique et de haute technologie de Laval est un environnement exclusif conçu pour accueillir des entreprises de haute technologie qui font de la recherche et du développement. Vous pourriez en faire partie maintenant.

Si le succès vous attire, communiquez avec nous au (514) 662-4393.

**LE PARC
SCIENTIFIQUE
ET DE HAUTE
TECHNOLOGIE
DE LAVAL
...EST OUVERT**



PARC SCIENTIFIQUE
ET DE
HAUTE TECHNOLOGIE DE
LAVAL

1555, boulevard Chomedey, bureau 100, Laval H7V 3Z1

LE MONDE



M. Yitzhak Rabin, ministre israélien de la Défense, est ici croqué devant les pyramides et le Sphinx lors de sa visite au président égyptien Hosni Moubarak, hier, dans le but de reprendre les pourparlers de paix au Moyen-Orient.

Rabin en Égypte, crise à Jérusalem

JERUSALEM — Le gouvernement israélien paraissait, hier, menacé d'éclatement alors que le ministre de la Défense, M. Yitzhak Rabin, effectuait une visite-éclair au Caire, estimaient les observateurs.

par JEAN-LUC RENAUDIE
de l'Agence France Presse

Selon la presse et la radio, la crise actuelle est la plus aigüe depuis la formation d'un gouvernement d'union nationale en 1984 réunissant le Likoud (droite nationaliste) et le parti Travailliste. « Cette crise est différente des autres, car elle porte non pas sur des querelles de personnes, mais sur la question centrale du processus de paix », a ainsi estimé le commentateur politique de la radio militaire.

Le plan égyptien en dix points sur des élections dans les territoires occupés et la proposition du président Hosni Moubarak de convoquer une conférence préparatoire réunissant au Caire une délégation palestinienne et israélienne a provoqué une véritable fracture.

D'un côté, le Premier Ministre, M. Yitzhak Shamir, le chef de file du Likoud, rejette catégoriquement le plan égyptien qualifié de « dangereux » et s'en tient à « l'initiative de paix » lancé par le gouvernement en mai. M. Shamir refuse également que des Palestiniens expulsés dans le passé par les autorités israéliennes puissent faire partie d'une délégation palestinienne chargée de négocier les modalités des élections.

Du côté travailliste, le ministre des Finances, M. Shimon Peres, et M. Rabin sont, en revanche, en faveur du plan en dix points considérés comme une « base » de négociations. Ils acceptent, en outre, l'idée d'intégrer un ou deux Palestiniens expulsés dans une délégation palestinienne à condition qu'ils n'aient pas été impliqués dans « des activités terro-

ristes ». Les expulsés, disent les dirigeants travaillistes, sont en fait des Palestiniens de « l'intérieur vivant momentanément à l'étranger ».

À l'intérieur du parti travailliste, les ministres « faucons » et les « colombes » ont décrété, dimanche, un « cessez-le-feu » en resserrant les rangs derrière MM. Peres et Rabin. Tous les commentateurs estiment à ce propos que M. Rabin, co-auteur de « l'initiative de paix » israélienne et ministre chargé de la répression de l'Intifada, a brisé l'alliance de fait qu'il avait conclu avec M. Shamir.

Jusqu'à présent, M. Rabin avait en effet toujours pesé de tout son poids pour le maintien du gouvernement d'union nationale malgré les divergences. M. Shamir s'est d'ailleurs déclaré « surpris » dimanche par le revirement apparent du ministre de la Défense.

Le Premier ministre paraît décidé à gagner du temps. Le cabinet ne prendra position officiellement sur le plan Moubarak que début octobre après le retour des États-Unis de MM. Peres et Moshé Arens, le chef de la diplomatie israélienne, qui doivent aussi rencontrer M. Moubarak, a-t-on indiqué à la présidence du Conseil.

En outre, nombre de responsables travaillistes sont inquiets des répercussions d'une dissolution rapide du gouvernement d'union nationale sur les résultats des élections à la centrale syndicale Histadrouth le 13 novembre prochain. Les dirigeants du Likoud veulent faire de ce scrutin un véritable test politique. La Histadrouth, qui regroupe 1,5 million de membres sur 4,8 millions d'Israéliens, a toujours été un fief travailliste.

La Hongrie et Israël renouent à Budapest

BUDAPEST (AP, AFP) — La Hongrie et Israël ont pleinement rétabli, hier, des relations diplomatiques que ces deux pays avaient interrompues, il y a plus de vingt ans, après que Budapest et les pays du bloc de l'Est eurent protesté contre l'occupation israélienne des territoires arabes, en 1967.

La Hongrie est donc le premier pays du bloc soviétique à reconnaître Israël. La Roumanie fut le seul membre du Pacte de Varsovie à maintenir des liens avec ce pays après la guerre du Moyen-Orient de 1967.

Cette nouvelle a été fort mal accueillie par les ultras du monde arabe comme la Libye, mais les États-Unis, en revanche, jubilaient annonçant une nouvelle ronde

de relations commerciales avec la Hongrie.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, M. Moshé Arens, a quant à lui qualifié « d'historique », la décision du gouvernement hongrois de rétablir ces relations diplomatiques avec l'Etat Hébreu.

« La décision de la Hongrie de renouer avec Israël, avant l'URSS et les autres pays du bloc de l'Est, a demandé beaucoup de courage »,

a-t-il affirmé, hier soir, au cours d'une conférence de presse à l'aéroport de Tel-Aviv à l'issue d'un voyage de quelques heures à Budapest.

« Cette décision doit être vue dans le contexte d'autres décisions prises par les responsables hongrois dans le but de préparer un meilleur avenir au peuple de Hongrie », a-t-il ajouté.

« Je suis persuadé que la coopération entre Israël et la Hongrie, qui se développera après la signature d'aujourd'hui et la reprise des relations, profitera aux deux pays », a conclu le ministre israélien qui a espéré que la décision hongroise servira d'exemple

à d'autres pays du bloc de l'Est.

Selon des sources proches du ministère des Affaires étrangères, on indique que le nouvel ambassadeur d'Israël à Budapest sera M. Shlomo Marom, chef du « bureau d'intérêts » israélien dans la capitale hongroise.

De son côté, l'ambassadeur de Hongrie à Tripoli (Libye) a été convoqué, hier au ministère libyen des Affaires étrangères où il lui a été fait part de l'« exaspération » des autorités libyennes à la suite du rétablissement des relations diplomatiques entre son pays et Israël, a rapporté l'agence JANA, reçue à Nicosie.

D'ICI LE
6 OCTOBRE 1989.

SANYO BUREAUTIQUE JOURS DE PRIMES



Pour un temps limité, Sanyo vous offre l'occasion d'obtenir encore plus pour votre argent. Achetez l'un des ordinateurs ou des télécopieurs vedettes de Sanyo et obtenez gratuitement une prime appréciable (les détails figurent ci-dessous). Et vous pouvez toujours compter sur la fiabilité exceptionnelle de la marque Sanyo, le service après-vente partout au pays et une GARANTIE DE 24 MOIS. Les jours de primes de Sanyo : pour répondre à vos souhaits!

ACHETEZ Un ordinateur Sanyo MBC-17 Plus.
Ordinateur rapide à processeur Intel 80286™ et 1 Mo de mémoire vive. On peut le doter d'un processeur Intel 80386™.

Un ordinateur Sanyo MBC-18 Plus. Ordinateur puissant de 20 MHz à processeur Intel 80386™ et 1 Mo de mémoire vive extensible à 15 Mo.

Un ordinateur «Tower» Sanyo MBC-19 Plus. Ordinateur de 20 MHz à processeur Intel 80386™, 1 Mo de mémoire vive, 11 fentes supplémentaires et 6 espaces pour appareils auxiliaires.

Ordinateurs à partir de 1799⁰⁰ \$*



PRIME GRATUITE

Un moniteur Sanyo se composant d'un écran monochrome ambre de 14 po et d'une base pivotante pratique. On peut facilement choisir le mode de définition pour les graphiques et les textes ou pour les jeux.

Un appareil valant 199,00 \$

ACHETEZ Un Sanfax 525 NOUVEAU!

Mémoire de 15 pages (30 pages en option), restriction d'accès codée éliminant les transmissions indésirables, alimentation de document de 30 pages, et davantage.

2495⁰⁰ \$*

Un Sanfax 200.

Alimentation automatique, transmission en différé à 5 endroits, composition rapide de 100 numéros et bien d'autres.

1695⁰⁰ \$*



L'offre d'un téléphone sans fil s'applique aussi à l'achat d'un SF 515H ou d'un SF 725 (non présenté).

ACHETEZ Un Sanfax 2U NOUVEAU!

Le télécopieur personnel avec téléphone intégré, alimentation de documents de 10,5 po de largeur, 8 nuances de gris et reproduction ultra-détaillée.

1395⁰⁰ \$*



PRIME GRATUITE

Un téléphone sans fil Sanyo CLT-8210.

Finis les bruits statiques sur la ligne. Sanyo vous propose un super-compresseur-extenseur de réduction de bruit, la sécurité numérique, l'intercom automatique et une mémoire de 20 numéros en composition abrégée. Le combiné et la base fonctionnent de façon autonome.

Un appareil valant 230,00 \$

PRIME GRATUITE

Un magnétophone à micro-cassette Sanyo TRC-5490.

Ne quittez plus le bureau sans lui! Le TRC 5490 est commandé par la voix pour l'enregistrement à mains libres. Réglage automatique de volume, deux vitesses et commande de lecture/enregistrement rapide.

Un appareil valant 129,00 \$

* Les marchands peuvent vendre moins cher.

Walesa sous protection

VARSOVIE (AFP, Reuter) — Lech Walesa, le président du syndicat Solidarité, bénéficie depuis quelques jours de mesures de protection réservées aux plus hauts responsables de l'Etat à la suite de menaces de mort qu'il a reçues, il y a quelques semaines, a-t-on appris de sources informées.

Le leader syndical est accompagné en permanence de gardes du corps dépendant du BOR, le service de police plus spécialement chargé de la protection rapprochée des membres du gouvernement et des plus hauts dignitaires du pouvoir.

Une voiture étrangère rapide, avec chauffeur, a d'autre part été mise à la disposition du Prix Nobel de la Paix.

À son bureau, au siège de Solidarité à Gdansk, dans le nord de la Pologne, un système d'alarme a été installé. Il suffit désormais à

Lech Walesa d'appuyer sur un bouton placé sous sa table de travail pour, en cas de danger, donner l'alerte.

Enfin, un policier est de faction, 24 heures sur 24, devant la résidence du président de Solidarité située dans le quartier résidentiel d'Oliva, près de Gdansk. Ce policier en uniforme est à l'intérieur d'une guérite fermée, telle qu'il en existe en Pologne devant toutes les ambassades étrangères.

Un dispositif d'alarme électrique a également été mis en place autour de la propriété de Lech Walesa.

Carmel de l'absurdité

PARIS (AFP) - Le primat de Pologne, Mgr. Josef Glemp, a estimé, dans un entretien diffusé hier soir par la chaîne de télévision française Antenne 2, que l'on en était arrivé à une situation « absurde » dans l'affaire du carmel d'Auschwitz et qu'il convenait de « passer de l'émotion au raisonnement ».

« Nous sommes arrivés à une situation absurde, car d'un côté les Juifs ont peur que les carmelites s'emparent du camp d'Auschwitz et de l'autre les Polonais craignent que les Juifs ne s'approprient tout le camp dans lequel ont péri aussi

des Polonais et des hommes d'autres nations », a déclaré le cardinal dont les propos étaient traduits en français.

« Tout cela est absurde. Nous souhaitons passer de l'émotion au raisonnement et agir tranquillement », a-t-il ajouté.

LES JOURS DE PRIMES DE SANYO PRENNENT FIN LE 6 OCTOBRE 1989 OU À L'ÉPUISEMENT DES STOCKS.

SANYO

BUREAUTIQUE SANYO

La solution intelligente

Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez visite ou téléphonez à votre marchand autorisé Sanyo participant.

B.G.M. Informatique Inc.
435 Collard Ouest
Alma, Québec
(418) 668-0744

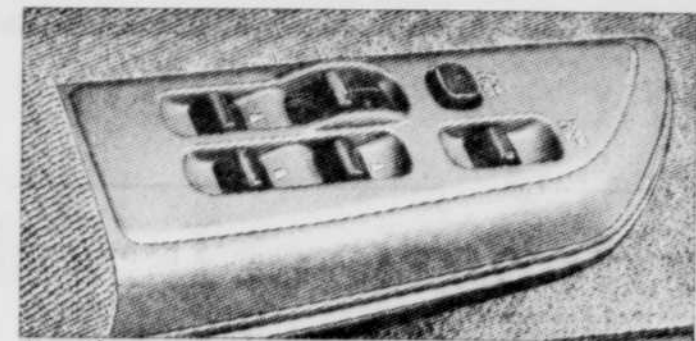
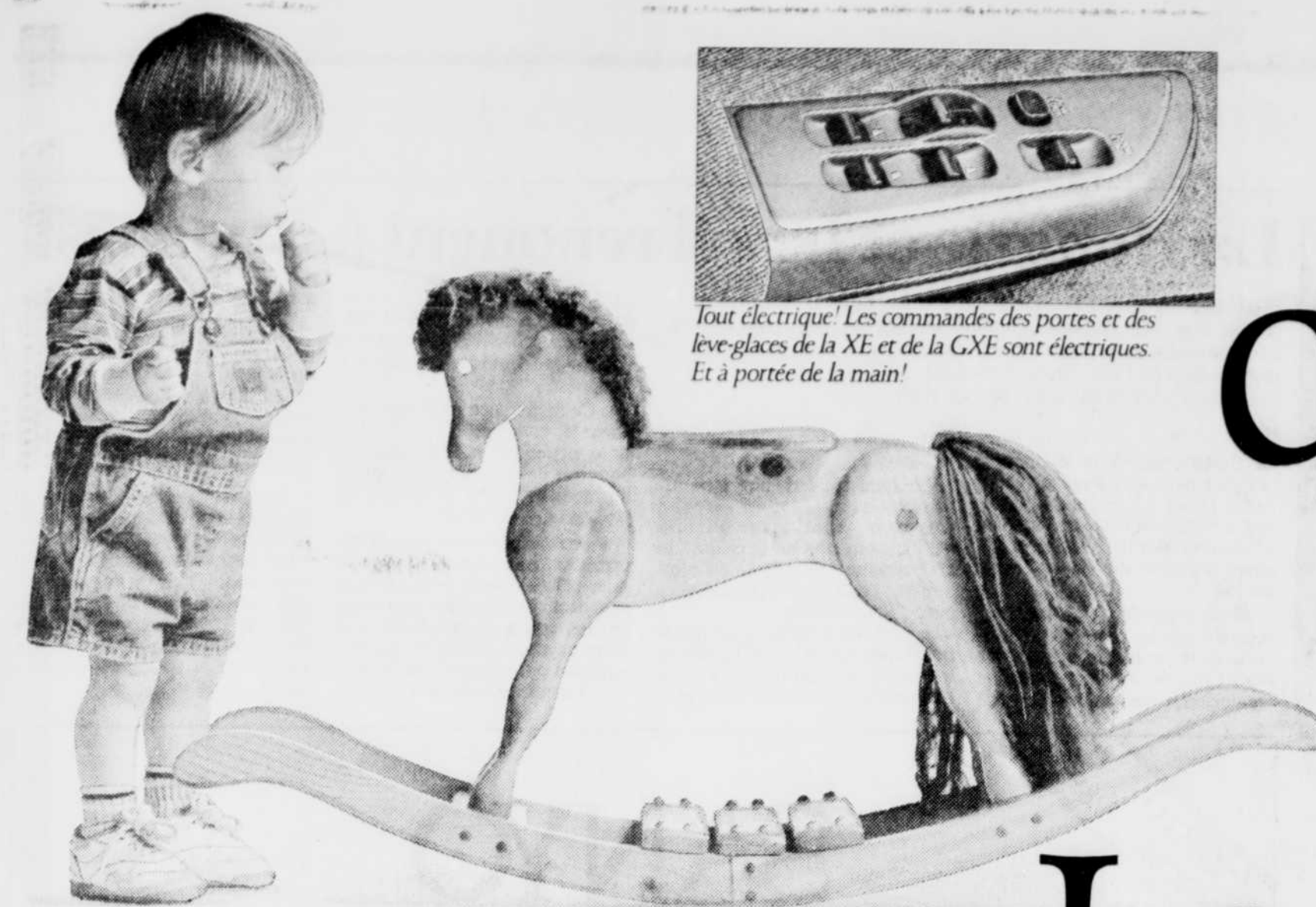
Canadac Inc.
395 rue Bérubé
Ville Vanier, Québec
(418) 681-7825

Dectronique Inc.
2065 boul. Charest O.
Ste-Foy, Québec
(418) 681-4681

Info-Cité
3700 rue du Campanile
Ste-Foy, Québec
(418) 657-2483

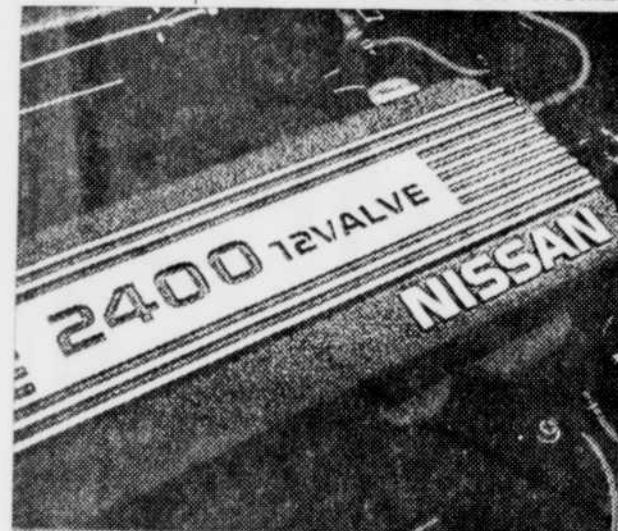
GARANTIE DE
24
MOIS

Garantie de 24 mois exclusive à Sanyo, sur tous les modèles d'ordinateurs et de télécopieurs.

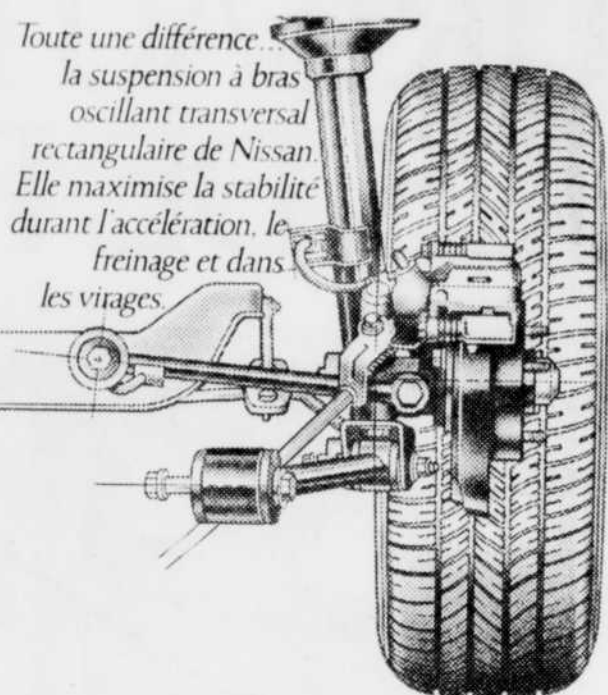


Tout électrique! Les commandes des portes et des lave-glaces de la XE et de la GXE sont électriques. Et à portée de la main!

La prévention avant tout! Un verrouillage arrière pour enfants et des ceintures arrière à trois points.



En avant toute! Le moteur le plus puissant de toute la catégorie: 2,4 litres, 138 chevaux, 12 soupapes!



Toute une différence... la suspension à bras oscillant transversal rectangulaire de Nissan. Elle maximise la stabilité durant l'accélération, le freinage et dans les virages.



Le confort partout! Jusqu'aux ceintures avant à hauteur réglable pour vous permettre de bien ajuster la ceinture diagonale.

Toujours une exclusivité: le système de contrôle-traction de la GXE! Il transmet une puissance maximale à la roue qui exerce le plus de traction.

Tout ce qui compte... sans calculer.

La nouvelle Stanza 1990 de Nissan.

Nous avons compté toutes les heures que vous passez au volant de votre voiture: en moyenne 500 heures par année... dans la circulation, la tempête, sur les routes bosselées, les chemins de campagne, lors de voyages en famille...

Et nous avons décidé de modifier la nouvelle Stanza pour qu'elle vous offre tout ce qui compte vraiment.

Nous l'avons d'abord dotée du moteur le plus puissant de toute la catégorie, puis d'une

suspension indépendante aux quatre roues et aussi de sièges luxueux de conception ergonomique.

Plus une foule de détails que vous apprécierez de jour en jour: télé-ouverture du coffre arrière et du volet de réservoir d'essence, tableau de bord remodelé de façon à éviter les reflets dans le pare-brise, cadrans à lecture ultra-rapide...

En fait, plus vous passerez d'heures au volant de la nouvelle Stanza 1990, plus vous l'aimerez... c'est ça qui compte!

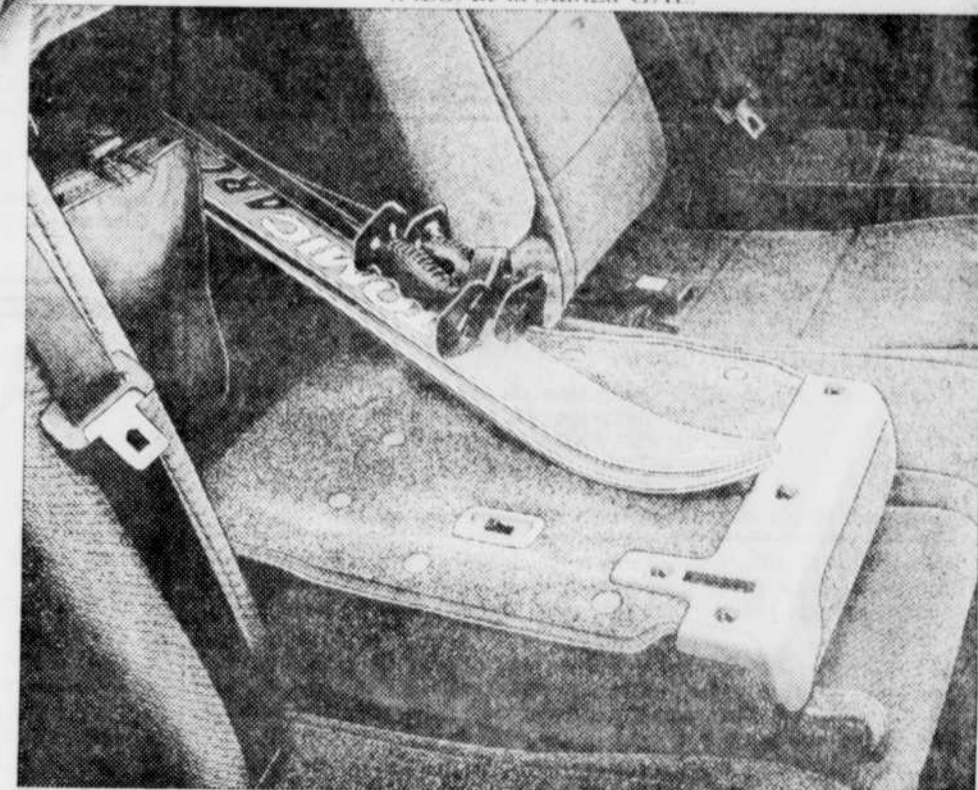


Toutes les commandes à portée de la main! Colonne de direction inclinable, essuie-glace à 3 vitesses et à balayage intermittent, cadrans à lecture ultra-rapide.

Tout pour une conduite sportive: direction assistée, suspension indépendante aux 4 roues et pneus P65 à profil bas.



Tout pour plus de sécurité! Un freinage plus court, plus sûr avec le système de freinage antiblocage (ABS) de la Stanza GXE.

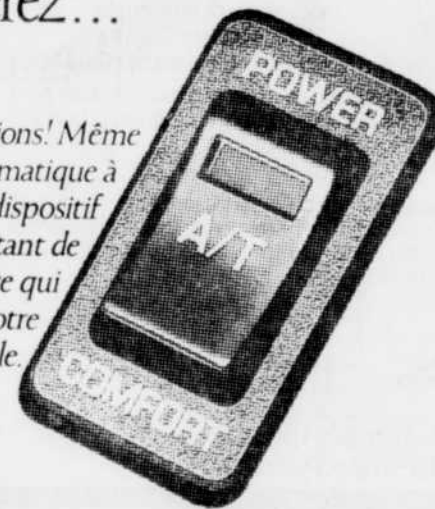


Tout l'espace qu'il vous faut! Les dossiers de la banquette arrière se replient indépendamment pour vous donner un coffre encore plus grand: 14pi³.



Tout y est! Jusqu'au double support pour tasse, camouflé sous la console centrale.

Toutes sortes d'options! Même une boîte automatique à 4 rapports avec dispositif de contrôle permettant de choisir la puissance qui convient à votre style.



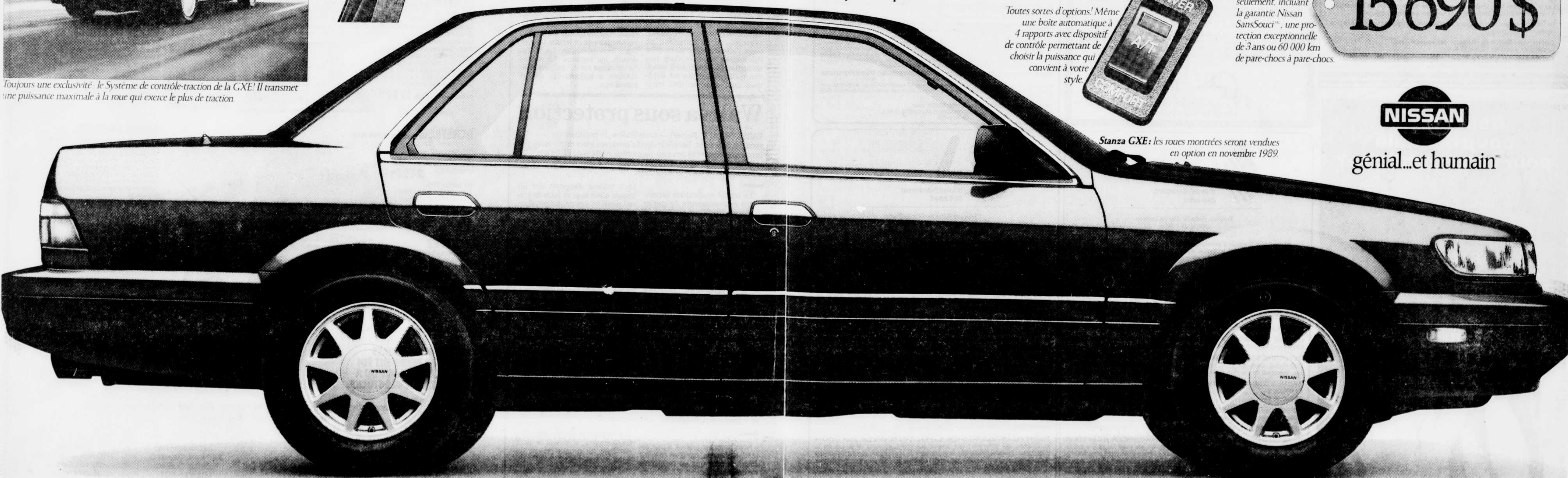
Stanza GXE: les roues montrées seront vendues en option en novembre 1989.

Et le tout à un prix incroyable! La nouvelle Stanza DLX à partir de 15 690 \$* seulement, incluant la garantie Nissan SansSouci™, une protection exceptionnelle de 3 ans ou 60 000 km de pare-chocs à pare-chocs.

15 690 \$



génial...et humain™



*Le prix de 15 690 \$ est calculé selon la liste de prix de manufacture pour le modèle de base Stanza DLX au 1er septembre 1989. Transport, préparation, taxes et plaques en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Certains éléments ne sont pas offerts sur tous les modèles.

L'Inde accepte de retirer ses troupes du Sri Lanka d'ici la fin de 1989

NEW DELHI (AFP, NYTNS) — L'Inde et le Sri Lanka sont parvenus, hier, après trois mois de négociations, à un accord prévoyant le retrait des forces indiennes dans l'île d'ici la fin de l'année et une trêve unilatérale des opérations qu'elles menaient contre des rebelles tamouls, a annoncé un communiqué commun.

ployés à la suite d'un accord conclu en juillet 1987 pour mettre fin à une rébellion de la minorité tamoule.

Selon les observateurs, une telle entente entre l'Inde et le Sri Lanka peut tout aussi bien signifier une paix durable qu'un bain de sang.

Le communiqué ne donne pas

de calendrier précis mais indique simplement que « tous les efforts seront faits pour accélérer le départ de l'IPKF (Force indienne du maintien de la paix) de façon que le retrait soit terminé le 31 décembre 1989 », compte tenu des obligations mutuelles des deux parties.

L'accord précise que l'IPKF ob-

servera « un cessez-le-feu d'une durée illimitée » contre les guerilleros des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) à partir de 6 heures du matin mercredi prochain.

L'application de cet accord cependant dépendra des conditions de sécurité dans le nord et l'est du Sri Lanka, où quelque 42.000 soldats indiens sont actuellement dé-

Appel d'offres

Société canadienne d'hypothèques et de logement / Canada Mortgage and Housing Corporation / Société d'habitation du Québec

Fourniture de personnel Services techniques

PROJET No: DGB 89.02 Fournir les services de techniciens en architecture, en génie civil, mécanique et électricité devant être affectés au bureau de Montréal de la Direction générale du bâtiment.

CONDITION: Sont admises à soumissionner, les firmes ayant une place d'affaires au Québec et dont la vocation première est la fourniture de personnel.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement au montant de cent vingt mille dollars (120 000,00 \$), ou d'un chèque visé, ou d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, au montant de soixante mille dollars (60 000,00 \$). Toutes les garanties devront être valides pendant quarante-cinq (45) jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

INFORMATION: Les documents de soumissions peuvent être obtenus en s'adressant à madame Marielle Massé, au bureau de Montréal, de la Direction générale du bâtiment de la Société d'habitation du Québec sise au 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25e étage, Montréal, au numéro de téléphone (514) 873-0539.

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: à QUATORZE (14) heures (heure locale en vigueur) le lundi 2 octobre 1989, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Montréal de la Direction générale du bâtiment, sise au 3, Complexe Desjardins, Tour du Nord, 25e étage, Montréal, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

N.B.: LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Secrétaire de la Société d'habitation du Québec
Me Jean-Luc Lesage, avocat

Appel d'offres

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Longueuil

Comité de Tailleur
Appel d'offres no: 134-4-03-41-17

La fourniture, l'installation et la mise en marche de tous les équipements électriques et l'exécution de tous les travaux d'électricité du centre d'épuration des eaux de la rive-sud.

DOCUMENTS DISPONIBLES: Consortium Ménilan Gest-Eau Inc., 67, rue Sainte-Elizabeth, Longueuil (Québec), J4H 1J3. Tél.: (514) 670-1810.

PRIX: 75.00\$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Consortium Ménilan Gest-Eau Inc.: Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Bureau des consultants Gest-Eau Inc.: a/s M. Gilles Pineault, ing., Ph.D. et directeur général, 67, rue Sainte-Elizabeth, Longueuil (Québec), J4H 1J3. Le: lundi 16 octobre 1989 à 15H00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 431 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Gérard Armand, ing., gérant de projet, tél.: (514) 670-1810 ou Monsieur Serge Lebel, ing., tél.: (514) 876-4455

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S 19-09-89

Appel d'offres

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Trois-Rivières

Comité de Trois-Rivières
Appel d'offres no: 148-3-20-41-3Q

Fourniture et pose d'une conduite de refolement (1050 mm) incluant mise en place d'un massif de protection en béton et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, rue Saint-Amable, bureau 150, Québec, G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 50,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Trois-Rivières; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction de la Mauricie; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Trois-Rivières: a/s M. Jean Lamy, greffier, 1325, Place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368, Trois-Rivières (Québec), G9A 5H3. Le mardi 03 octobre 1989 à 15 h 00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 17 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue — Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

S 19-09-89

Appel d'offres

Société immobilière du Québec

Vérification à Québec

Dossier no: 303-30-473 — Vérification du système de ventilation et nettoyage des composantes au Complexe "G", 1060, rue Conroy, Québec, cté de Jean-Talon

— Garantie de soumission: 40 000 \$

Les travaux portent sur de la ventilation et du nettoyage.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 19 septembre 1989 par remise d'un montant non remboursable de 100 \$, soit en argent comptant, soit par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (418) 643-5484.

Les plans et devis sont aussi disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:
Le mercredi 4 octobre 1989 à 15 h.

Guy Bisson
Vice-président Opérations Immobilières

AVIS PUBLIC

Projet Mud Lake (M.R.C. de Rouyn-Noranda)

Avis est donné au public qu'il lui est loisible de consulter le dossier afférent au projet susmentionné qui comprend une étude d'impact sur l'environnement, préparée en vertu des dispositions de la section IV-A de la Loi de la Qualité de l'Environnement du Québec. (L.R.Q., chapitre Q-2)

Cette étude d'impact sur l'environnement a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 11 septembre 1989 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation.

Ce dossier est notamment disponible pour consultation par le public aux adresses suivantes, aux heures et journées habituelles d'ouverture. On peut y obtenir la liste des lots touchés par ce projet.

BAPE - Québec
12, rue Ste-Anne
1er étage
Québec (Québec)
G1R 3X2
Bureau municipal d'Arntfield
15, avenue Fugère
Arntfield (Québec)

BAPE - Montréal
5199, Sherbrooke Est
porte 3860
Montréal (Québec)
M1T 3X2
Bibliothèque municipale de Rouyn-Noranda
201, avenue Dallaire
Rouyn-Noranda (Québec)

D'ici le 25 octobre 1989, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique relativement à ce projet.

Le 19 septembre 1989.

Cet avis est publié par Canards Illimités Canada, conformément au règlement général relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement, adopté en vertu de la Loi sur la Qualité de l'Environnement de Québec (L.R.Q., chapitre Q-2).

Canards Illimités Canada
Ducks Unlimited Canada

VILLE DE VAL-BÉLAIR

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE CHAUVEAU

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT VB-349-89

AUX PERSONNES HABILÉES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

- Lors d'une séance tenue le 14 septembre 1989, le Conseil a adopté le règlement suivant:

RÈGLEMENT VB-349-89: "Règlement modifiant le règlement VB-328-88 décrétant des travaux de voirie, fondation, pavage, aqueduc, égouts pluvial et sanitaire, chaînes de rue et trottoirs sur l'avenue de l'Amiral; des travaux de voirie, fondation, pavage, aqueduc, égout pluvial et chaînes de rue sur la rue de l'Alouette et des travaux de voirie, fondation, pavage et chaînes de rue sur la rue du Capitolin ainsi que le financement nécessaire auxdits travaux."

et dont l'objet de ce règlement est de faire bénéficier au secteur décrété comme étant la zone 6.1 (rue de l'Alouette) un excédent de subvention estimé à 37 100,00 \$.
- Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire le 14 septembre 1989 peuvent demander que le règlement VB-349-89 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.
- Ce registre sera accessible de 9 heures à 19 heures le 26 septembre 1989 au bureau de la municipalité, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair.
- Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 500. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
- Le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 26 septembre 1989 au bureau de la municipalité, 1105, avenue de l'Église Nord, Val-Bélair, à 19 heures 05 minutes.
- Le règlement peut être consulté au bureau du greffier, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et pendant les heures d'enregistrement.

CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE HABILÉ À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ:

- Condition générale à remplir le 14 septembre 1989
Être soit domicilié sur le territoire de la municipalité, soit propriétaire d'un immeuble situé sur ce territoire, soit occupant d'une place d'affaires située sur ce territoire.
- Condition supplémentaire, particulière aux personnes physiques, à remplir le 14 septembre 1989
Être majeur et de citoyenneté canadienne.
- Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux occupants d'une place d'affaires:
Être désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des occupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de la place d'affaires. (Note: Un copropriétaire ou un occupant n'a pas à être désigné s'il est par ailleurs qualifié à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble ou d'occupant unique d'une place d'affaires.)

CONDITION D'EXERCICE DU DROIT À L'ENREGISTREMENT D'UNE PERSONNE MORALE:
Désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 septembre 1989 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

DONNÉ À VAL-BÉLAIR, CE 19 SEPTEMBRE 1989.
SUZANNE P.-MATHIEU, O.M.A.
GREFFIER

Besoin d'un coup de main pour votre publicité?

Pour vos prochaines annonces publiées dans Le Soleil, faites appel aux spécialistes de notre Service du marketing: représentants publicitaires, graphistes, rédacteurs-concepteurs, etc...

Consultez votre représentant:

647-3435

LE SOLEIL

Appel d'offres

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Lauzon

Comité de Lévis
Appel d'offres no: 151-2-01-41-01

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Fourniture et pose de conduites d'aqueduc et d'égouts (150 à 450 mm) incluant branchements privés, réfection de chaussée et divers travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux
Fourniture et pose de conduites d'aqueduc et d'égouts (150 à 900 mm) incluant branchements privés, réfection de chaussée et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, rue Saint-Amable, bureau 150, Québec (Québec) G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Lauzon; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Lauzon: a/s M. Raymond Dumouchel, ingénieur municipal, 10, rue Giguère, Lauzon (Québec), G6V 1N6. Le: vendredi 06 octobre 1989 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS:
82 000,00 \$ Partie "A" - Travaux d'assainissement
38 000,00 \$ Partie "B" - Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue - Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Lauzon ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

19-09-89

Appel d'offres

Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans la ville de Tracy

Comité de Richelieu
Appel d'offres no: 247-2-01-41-28

Partie "A" - Travaux d'assainissement
Fourniture et pose de conduites d'égouts (200 à 600 mm), modification de branchements, réfection de voirie et divers travaux connexes.

Partie "B" - Travaux municipaux
Fourniture et pose de conduites d'égouts (900 mm), de regards, réfection de pavage et autres travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec), H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 50,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Tracy; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Ass. de la construction du Centre du Québec Inc.; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Tracy: a/s M. Louis Cardin, ingénieur municipal, 3025, boulevard de la Mairie, Tracy (Québec), J3R 1C2. Le: mercredi 11 octobre 1989 à 15h00.

GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS:
18 000,00 \$ Partie "A" - Travaux d'assainissement
9 600,00 \$ Partie "B" - Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Carol Lachance - Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Tracy ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

19-09-89

Il se rend après avoir pris ses amis en otages

McKee, Kentucky (AFP.AP) — Le jeune Américain de 17 ans qui, armé d'un fusil de chasse et de deux pistolets, avait pris, hier, 11 de ses camarades de classe en otages, dans une école secondaire rurale de McKee (Kentucky), les a libérés tout au long de la journée avant de se rendre à la police.

Selon cette dernière, l'adolescent avait pour seule exigence de pouvoir parler à son père, qui vit en Floride. Après avoir libéré ses deux derniers otages, il a encore refusé de se rendre pendant une heure et demie. Dans la journée, selon un témoignage controversé, il aurait tiré un coup de feu en direction d'un hélicoptère de journalistes.

Un des écoliers « retenus », Craig Eversole, a précisé que le preneur d'otages, nommé Brian Pierce, avait à son arrivée tiré un coup de feu au plafond, ordonnant au professeur de déguerpir. Il a promis à ses otages qu'il ne leur ferait aucun mal et les a ensuite échangés au fur et à mesure contre des vivres. Ils ont pu regarder la télévision pendant leur aventure.

Selon le porte-parole de la police, Ed Robinson, le preneur d'otages était arrivé à l'école le matin dans le véhicule du fils de la principale de l'école, qu'il semble avoir retenu en otage toute la nuit. Il était armé d'un fusil de chasse, d'un pistolet 357 Magnum et d'un autre pistolet automatique. Il a libéré un premier otage en échange d'un talkie-walkie pour pouvoir communiquer avec les policiers.

Brian Pierce, originaire de Californie, vivait chez ses grands-parents, du fait de la séparation de ses parents. Par ailleurs, un adolescent de 15 ans a été inculpé, hier, à Warwick, une banlieue de Providence (Rhode Island), de quatre meurtres, le premier, celui d'une femme, commis en 1987, et les trois autres, ceux d'une autre femme et de ses deux enfants.

En attendant sa comparution, Craig Price a été incarcéré « pour sa protection et pour celle du public », a indiqué le juge chargé de l'affaire, Mme Carmine DiPetrillo.

Price a été arrêté dimanche dans une maison proche de celle de ses trois dernières victimes, Mme Joan Heaton, 39 ans, et ses deux filles Jennifer et Melissa, respectivement âgées de 10 et 8 ans, a indiqué le chef de police Wesley Blanchard.

Le corps de Mme Heaton, qui s'était installée dans cette maison il y a deux ans après le suicide de son mari, a été retrouvé avec ceux de ses filles battues à mort le 4 septembre dernier.

Price est aussi accusé d'avoir tué en 1987 Rebecca Spencer, 27 ans, qui habitait dans le même quartier que lui.

S'il est reconnu coupable, selon l'Attorney General (ministre de la Justice) du Rhode Island, M. James O'Neil, il risque au maximum d'être incarcéré dans un centre de détention juvénile jusqu'à l'âge de 21 ans.



Un militaire de l'armée colombienne fouille ici un motocycliste présumé armé. L'armée de la Colombie redouble ainsi de vigilance depuis que le couvre-feu a été levé dans la ville de Medellin que les « barons » de la cocaïne assiégeaient.

L'armée américaine va lutter contre la drogue

WASHINGTON (AFP.NYTNS.Reuter.AP) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Richard Cheney, a déclaré, hier, qu'il avait assigné aux forces armées dont il a la charge la « mission de haute priorité » de participer à la lutte contre la drogue.

Dans une conférence de presse au Pentagone, M. Cheney a affirmé que les forces armées, bien que leur rôle soit de défendre le pays et non de faire la police, pouvaient apporter une contribution substantielle à la lutte tous azimuts contre la drogue à laquelle a appelé le président George Bush.

M. Cheney a indiqué avoir demandé aux chefs des différentes zones de commandement de lui fournir, d'ici au 15 octobre, des plans d'action pour stopper le flot de drogue entrant aux États-Unis.

Il a indiqué avoir donné comme directives générales au commandement Atlantique de présenter des plans « pour l'établissement d'une task force anti-drogue dans la région des Caraïbes avec un nombre approprié d'avions et de navires pour réduire les arrivages d'Amérique latine ».

Au commandement des Forces (Forces command), il a demandé « un plan de déploiement de forces adéquates pour compléter et soutenir les efforts de la police et des gouvernements étrangers qui coopèrent ». L'accent sera mis sur la frontière américano-mexicaine, a-t-il précisé.

M. Cheney a demandé au NORAD (commandement des forces aériennes nord) un plan en vue de « l'accroissement de la détection et de la surveillance du trafic à l'entrée aux États-Unis ». Enfin il a demandé au Commandement sud (basé au Panama) « un plan

de combat de la production et du trafic de drogues en conjonction avec les pays producteurs qui coopèrent ».

M. Cheney s'est prononcé contre l'idée d'abattre tout avion non identifié dans l'espace aérien américain qui serait soupçonné de transporter de la drogue. « Nous regretterions amèrement toute éventuelle erreur », a-t-il dit.

Il a réitéré les assurances données par M. Bush selon lesquelles les personnels américains envoyés dans les pays producteurs comme la Colombie pour entraîner les troupes colombiennes au maniement du matériel américain n'accompagneraient pas ces troupes en opération et ne seraient donc pas engagés dans d'éventuels combats. « Aucune demande de troupes de combat n'a été faite par les pays latino-américains », a-t-il rappelé.

Par ailleurs, on apprenait, hier, que le président colombien Virgilio Barco se rendra aux États-Unis, le 28 septembre prochain, pour une visite de 48 heures au cours de laquelle il devrait rencontrer le président américain George Bush.

Entre-temps, des experts américains, canadiens et de 12 autres pays industriels ont commencé à coordonner à huis clos, hier, à Paris, leurs activités pour contrer le « blanchiment » de l'argent de la drogue.

Le Panama s'armerait contre les États-Unis

PANAMA (AFP) — Des comités de défense regroupant quelque 20,000 hommes entraînés par l'armée panaméenne ont été créés pour participer à la lutte contre une éventuelle intervention militaire des États-Unis au Panama, selon un communiqué publié hier.

Ces comités, un type d'organisation similaire aux CDR cubains (Comités de défense de la révolution) et aux CDS du Nicaragua (Comités de défense sandinistes), comprennent des volontaires ci-

vils et des membres de 33 organismes gouvernementaux, indique le communiqué publié par leur état-major.

L'opposition panaméenne les accuse d'être en fait des groupes paramilitaires.

Les miliciens s'entraînent quotidiennement aux tactiques de la guérilla, au sabotage, aux actions de renseignement et au maniement d'armes comme les fusils d'assaut AK-47 et M-16 et le lance-roquettes, indique le communiqué de leur état-major, selon lequel il s'agit de « préparer le plus grand nombre de Panaméens à la résistance nationale contre l'agression et la trahison ».

L'environnement éloigne Bush de son prédécesseur

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a marqué, hier, hier, un net désaccord avec son prédécesseur Ronald Reagan. Le sujet : les arbres.

Alors que Ronald Reagan voyait dans l'arbre un polluant nuisible de l'atmosphère, son successeur a chanté mardi la gloire du « plus ancien et efficace purificateur d'air de la planète, et de surcroît le moins cher », appelant les Américains à en planter le plus possible.

C'est l'heure de planter des arbres « pour l'Amérique et pour toute la planète Terre », a-t-il dit à Sioux Falls (Dakota du sud) à l'occasion d'un voyage dans l'ouest des États-Unis.

M. Reagan avait déclaré durant la campagne électorale de 1980 que les arbres étaient responsables de 93 % des émanations d'oxyde d'azote dans l'atmosphère.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ 647-3270

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTÉE, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi. Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

jocus

Les conseillers en jouets

Vous connaissez les enfants. Vous avez le sens de l'organisation.

Vous désirez une occupation intéressante et bien rémunérée...

DEVENEZ CONSEILLÈRE EN JOUETS.

Inf. : (514) 527-8221

Sans frais : 1-800-361-3161.

8,9%

Le financement intelligent

C'est simple. Le taux de crédit de Nissan de 8,9%* s'applique à tous les camions Costaud, toutes les Micra, Sentra, 1989 et 1990!

Et en plus de profiter d'un taux de crédit intelligent, vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat!

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer.

Mais dépêchez-vous, cette offre est pour une période limitée seulement. Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Le génie des affaires... c'est vous qui l'aurez!

*Taux de crédit de 8,9% pour une période de 12 à 24 mois. Taux de crédit de 9,9% pour une période de 25 à 36 mois. Taux de crédit de 10,9% pour une période de 37 à 48 mois. Taux de crédit de 11,9% pour une période de 49 à 60 mois. Les taux de crédit Nissan s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra et aux camions Costaud neufs. Par exemple, pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx., les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$. Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain™

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

LES ARTS ET SPECTACLES

« Rigoletto » de Verdi à l'Opéra de Québec

Rigoletto de Verdi, l'un des ouvrages lyriques les plus appréciés du répertoire italien, prendra l'affiche de l'Opéra de Québec les 21, 24, 26 et 28 octobre.

Le rôle titre sera interprété par le baryton américain Richard Fredricks qui a souvent été entendu au New York City Opera et au Metropolitan, et que l'on a également vu à l'Opéra de Montréal. La soprano québécoise Lyne Fortin, qui faisait récemment ses débuts à l'Opéra d'Orlando auprès de Sherill Milnes dans *Don Giovanni*, chantera l'important rôle de Gilda, tandis que le ténor français Gérard Garino, qui fut Gérard dans *Lakmé* à l'OdeQ, y reviendra pour incarner cette fois le Duc de Mantoue.

Odette Beaupré, l'une des « habituées » de l'Opéra de Québec, complètera le quatuor des principaux interprètes en Maddalena. Complèteront la distribution : Claude Grenier, Michel Laflamme, Mario Tremblay, Gregory Atkinson, Robert Huard, Sylvie Roberge, Luce Vachon et Monique Pouly.

Comme à l'accoutumée Guy Bélanger assurera la préparation et la direction musicale de cette série de représentations. Bernard Uzan, le nouveau directeur artistique de l'Opéra de Montréal, signera la mise en scène.

« Rigoletto » sera chanté dans l'original italien avec surtitres français.



La Sobell, Yves Mangin

Renata Scotto à Québec

La célèbre soprano Renata Scotto, la soliste du concert de ce soir de l'OSQ, recevait brièvement les membres de la presse hier midi à la suite d'une répétition en vue de ce concert. Détendue, charmante, avec cet art de la communication qui lui paraît si essentiel à l'opéra, Mme Scotto a souligné que de grands chefs tels que James Levine et Ricardo Muti l'ont amenée à chanter un répertoire de plus en plus étendu, quoique presque exclusivement réservé aux opéras italiens. Elle a pu ainsi aborder des rôles où ses dons de tragédienne lyrique trouvaient à s'exprimer, tout en répondant à son goût du risque et en lui permettant de relever de constants défis. Par ailleurs, l'artiste qui a abordé la mise en scène avec « Madame Butterfly », l'un de ses opéras fétiches, poursuivra dans cette voie avec « Suor Angelica », un autre de ses grands rôles.

Le jazz retrouve son créneau de soirée à la radio d'État FM

MONTREAL — La radio d'État FM a redonné au jazz son moment traditionnel du soir. Elle a aussi regroupé en trois blocs ses émissions « culturelles parlées », indique la grille horaire 1989-90.

par PIERRE ROBERGE de la Presse canadienne

Longtemps installée à 22 h mais déplacée l'an dernier, « Jazz soloïque » reprend l'antenne à 22 h 10 (lundi au vendredi) cette année, elle est même allongée jusqu'à 23 h 30.

L'émission que réalise et présente Gilles Archambault était diffusée de 23 h à minuit en 1988-89 ; on avait cru accommoder les amateurs de jazz, censés se coucher tard, disait hier la responsable Hélène Robillard-Frayne, mais le réseau FM a finalement eu plus de reproches que d'approbation.

Les trois blocs quotidiens sont ceux de 11 h à midi, de 19 h à 20 h et de 23 h 30 à minuit, pour rejoindre un plus large éventail d'auditeurs. Les émissions parlées cèdent ainsi leur case 16 h-17 h 30 à la musique : « Mémolaser » porte sur les nombreuses rééditions en disque compact, tandis que « Chronique du disque » (samedi 10 h) met l'accent sur les inédits.

Les émissions relogées à 19 h sont « Théâtre du lundi » (avant cela à 22 h). À l'affiche, les textes gagnants du concours de dramatiques de R.-C., soit « SERFO

6055806 », de Sylvain Fournel (23 octobre), et « L'été de 46 », de Gérald Galarneau (6 novembre). Le 25 septembre, juste avant la fermeture des bureaux de scrutin donc, ce sera « Poker électrique », de Jules Boudreau.

Captations

Le 4 décembre, cette case offrira « À quelle heure on meurt », de Réjean Ducharme, une captation du spectacle donné sur scène la saison dernière.

Le réseau FM diffusera d'autres captations à l'avenir, a signalé le responsable Claude Godin, maintenant qu'on a le feu vert de l'Union des artistes. Ce fut ardu de convaincre l'UDA que le but recherché n'était pas d'enlever de l'ouvrage aux comédiens.

Aussi à 19 h, la grille annonce « En toutes lettres » (mardi), vouée à la littérature et qui a droit à une reprise (dimanche 15 h 30), « Présence de l'art » (mercredi, arts visuels), une case (jeudi) axée sur la Révolution française jusqu'à la mi-décembre, plus tard en saison sur la musique et le théâtre, alors que celle du vendredi parlera de sciences, technologie et médecine.

À 11 h le matin, le réseau FM a

programmé des chroniques : « Parlons théâtre » (lundi), « Libre parcours » (livres, mardi), « Correspondances » (avec les radios d'État d'autres pays, mercredi), « Fictions » (littérature étrangère, jeudi) et « À l'écran » (cinéma, vendredi).

De 11 h 30 à midi, ce sont des documentaires sur la géographie humaine, les industries culturelles, la langue, l'histoire, la philosophie.

La case de 23 h 30 est consacrée notamment à des textes inédits lus par des comédiens (mardi) et à des mémoires (jeudi). Le vendredi, « Littératures » aura (à compter d'avril) 20 demi-heures où Victor-Lévy Beaulieu parlera de Jacques Ferron, l'écrivain dont il est devenu l'ami et l'éditeur en 1964.

L'opéra en direct de New York reprend le samedi 9 décembre avec « Die Frau ohne Schatten », de Strauss ; même si elle a été absorbée au Canada par L'Impériale, Texaco reste commanditaire, cette vieille émission d'art lyrique étant diffusée à l'échelle nord-américaine.

Par ailleurs, la grille du FM s'enrichit de cinq heures supplémentaires de bulletins de nouvelles, presque tous les mêmes qu'au réseau AM. Une façon de compenser face aux restrictions budgétaires.

« Cités-Cinés » connaît aussi le succès

Plus de 290,000 personnes ont participé au 13e Festival des films du monde

MONTREAL (PC) — Les projections du 13e Festival des films du monde ont attiré 291,386 personnes, en hausse par rapport aux 280,677 de l'an dernier.

l'exposition « Cités-Cinés » a franchi dimanche le cap des 250,000 entrées, a indiqué le directeur Michel Petit.

projections plus nombreuses en 1989 ; la capacité totale des 12 jours fut de 322,217 sièges cet été, à côté des 316,640 de 1988. Le 14e Festival des films du monde aura lieu du 23 août au 3 septembre 1990.

Dans l'île

Ailleurs en statistiques de cul-

L'événement tenu dans l'île Notre-Dame a donc bon espoir d'atteindre son objectif de 300,000 d'ici la fermeture du 15 octobre. Après la rentrée des classes d'il y a deux semaines, la fréquentation est passée d'environ 3,000 par jour (en juillet-août) à quelque 2,100 par jour. Les week-ends restent forts, près de 7,000 personnes au total des samedi et dimanche.

En Bref

Amende pour Adam Clayton

Adam Clayton, bassiste d'U2, inculpé pour détention de cannabis, devra payer 21,000 livres au Refuge pour femmes en difficulté de

Dublin. Cette générosité lui permettra de partir en tournée aux États-Unis, ce qu'une condamnation lui aurait interdit.

Nouvel album

Oh Mercy, nouvel album de Bob

Dylan, enregistré en grande partie à la Nouvelle-Orléans, sort lundi aux États-Unis. Comprenant 10 chansons, le disque a été produit par Daniel Lanois (U2, Robbie Robertson, les Neville Brothers).



“Maximisez votre CPG.”
“Tirez profit de bons conseils.”

Des conseils financiers de premier ordre

Le Trust Royal vous offre les conseils financiers dont vous avez besoin pour choisir le CPG qui vous convient. Nous pouvons vous aider à comprendre clairement vos besoins financiers, puis vous recommander les types de CPG qui répondront le mieux à ces besoins.

Vaste gamme de CPG

Le Trust Royal offre une vaste gamme de CPG qui répondent à vos besoins personnels. Les caractéristiques de ces CPG comprennent des durées de 30 jours à 5 ans, des versements d'intérêt mensuels, semestriels ou

annuels, des taux d'intérêt bonifiés pour les soldes élevés et pour les clients âgés de 60 ans et plus, et même des intérêts composés pour profiter de reports d'impôt.

Taux d'intérêt élevés

Les taux d'intérêt des CPG du Trust Royal sont toujours concurrentiels. Des taux élevés sont essentiels pour vous assurer que vos placements dégageront un bon rendement. Nous vous offrons les taux d'intérêt élevés auxquels vous vous attendez du Trust Royal.

Gagnez une Volvo 1990

Pour chaque 1 000 \$ investi dans un CPG du Trust Royal,



VOLVO

vous avez la chance de gagner l'une des trois Volvo 740 GL berline 1990 offertes. Chaque voiture est équipée d'une transmission automatique, d'un climatiseur, d'une direction assistée, de freins assistés, d'une radio AM-FM stéréo à cassettes et plus! Voyez les détails à votre succursale du Trust Royal. Le concours prend fin le 4 novembre 1989.

Inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Pour de plus amples renseignements sur nos taux et options de CPG, passez à l'une de nos succursales ou téléphonez sans frais à En Direct™ au 1 800 387-1610.

PASSEZ À UNE SUCCURSALE DU TRUST ROYAL

MONTREAL
630, boul. René-Lévesque
Ouest - 876-2525
1155, rue Sherbrooke
Ouest - 288-8282
5285, chemin de la
Reine-Marie - 487-5733
6955, rue St-Hubert
270-1137
VILLE MONT-ROYAL
1301, chemin Ganota
731-6889

WESTMOUNT
4145, rue Sherbrooke
Ouest - 876-2505
4945, rue Sherbrooke
Ouest - 487-2600
QUEST DE L'ÎLE
280, avenue Dorval
Dorval - 636-4740
42-D, boul. St-Charles
Brossard - 694-2014
Complexe Pointe-Claire
Boul. St-Jean et
Transcanadienne
697-4114

3300, Côte Vertu
Ville St-Laurent
333-3303
VILLE LASALLE
Carrefour Angrignon
364-2351
VILLE D'ANJOU
Les Galeries d'Anjou
353-5882
LAVAL
Le Carrefour Laval
687-8880

3131, boul. de la Concorde
Dorval - 661-8110
REPENTIGNY
Place Repentigny
581-7252
RIVE SUD
Mail Champlain
Brossard - 465-9780
Les Promenades
St-Bruno - 653-8959
Centre d'Achat Regional
Charlevoix
691-2500

QUÉBEC
1122, Chemin St-Louis
Sillery - 681-7241
Place Laurier
Slt-Foy - 658-1013
1874, d'Estimauville
Québec - 667-7318
SHERBROOKE
25, rue Wellington
Nord - 569-9371
Carrefour de L'Estrie
821-4541

277, Chemin Knowlton
Knowlton
(514) 243-5635
TROIS RIVIÈRES
1300, rue Notre-Dame
578-4345
JONQUIÈRE
La Promenade
2876, Place Davis
848-3108
HULL
425, boul. St-Joseph
770-4437



*TAUX sous réserve de modification.

le TRUST ROYAL
porte conseil

AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS



Ghislaine RHEAULT

Sondage d'été BBM: la beurrée de mon oncle Paul

Télé 4 est sur un pied de guerre. C'est pourquoi la station affichait hier triomphalement les résultats préliminaires des sondages d'été.

D'ordinaire, on ne leur accorde pas plus d'importance qu'il ne le faut. L'été, les gens vivent sur une autre planète.

Mais, les règles du jeu ont changé, Télé 4 doit avec l'arrivée de CFAP (Quatre Saisons) faire face à un nouveau joueur.

C'est donc autour d'une table où on sert au dessert (comme par hasard) la beurrée de mon oncle Paul, que Télé 4 a montré des chiffres plutôt flatteurs. Et si M. Paul Vien, patron de Pathonic, avait été là, il aurait sûrement mis encore plus de sucre sur la tartine.

Voyons donc: malgré le soleil, les gens ont écouté la télé cet été. Et Télé 4 beaucoup plus que ses concurrents. Il faut dire que Pathonic entrain en ondes tôt le matin. Dès 8 h 30.

Le bulletin *Le Monde*, à 18 h, reste champion toutes catégories. Il bat encore *La roue chanceuse* de Quatre Saisons et le bulletin *Québec ce soir*. 114.300 personnes étaient à l'écoute de *Le Monde* et 88.000 en moyenne écoutaient *La roue* cet été. Ces nouvelles étaient plus écoutées que *Le grand Journal* de Quatre Saisons à 17 h 30 capté par 64.000 auditeurs. En troisième place, le *Ce soir* de Radio-Canada à 18 h, était écouté par 53.500 auditeurs.

L'hiver dernier, les trois bulletins obtenaient respectivement 217.000 (Télé 4), 67.000 (CBVT) et 62.000 (TQS). Au printemps, *Le monde* était écouté par 179.700 spectateurs, celui de CBVT par 81.600 et *Le grand journal* par 51.600.

Comme les nouvelles sont le moyeu de la production régionale, la course sera intéressante à suivre cet automne entre les trois stations. Mais *Le Monde* part avec une bonne longueur d'avance.

Pour les heures d'écoute totale de l'été, Télé 4 en obtient 4,2 millions contre 2,7 millions pour CBVT, 2,5 millions pour TQS et 676.000 pour Radio-Québec. C'est Radio-Québec qui augmente le plus fortement sa performance (29%) par rapport à l'été dernier. En second, c'est CBVT avec 15,9%, puis Télé 4 avec 13,7% et enfin Quatre Saisons avec 9,3%.

Ces chiffres demeurent officiels. La publication des cahiers de sondage permettra de dégager jeudi prochain le palmarès des émissions les plus écoutées dans la région de Québec.

Élections

Lundi soir prochain, pour la soirée des élections, CBVT et Télé 4 vont se battre à la même heure sur le même terrain. Les deux stations présenteront chaque demi-heure durant cinq minutes, des nouvelles, analyses et commentaires, sur les résultats des élections dans la région qu'ils desservent.

Bernard Derome (à Radio-Canada) en ondes sur le réseau à 20 h et Pierre Bruneau (à TVA) céderont donc l'antenne aux régions 10 minutes par heure.

De plus, deux fois l'heure, les journalistes de Télé 4 interviendront au réseau pour rendre compte de la situation régionale.

CBVT et Télé 4 offriront aussi une émission spéciale régionale de fin de soirée.

Au réseau français de Radio-Canada, Jean-Bédard agira comme analyste, Suzanne Laberge lira les résultats. Des correspondants seront aux permanences des partis et quatre journalistes analyseront, au fur et à mesure, les résultats des régions. La portion commentaires sera animée par Simon Durivage en compagnie de trois invités.

À TVA (Télé 4), c'est Normand Rhéaume qui agira comme analyste et Jean-Luc Mongrain animateur de discussions. Maria-Anna Murat lira les résultats.

D'autre part, à Radio-Québec, dès 19 h 30, la soirée des élections sera presque (comme aux courses) la «soirée des dames». Deux plateaux seront utilisés. Le premier, animé par Dominique Payette, donnera les résultats (livrés par Jeanne Prince) et les analysera (Lise Bissonnette et Pierre Godin). Les voix régionales seront entendues au 2e studio avec Claire Lamarche qui sera entourée d'invités et d'une vingtaine de citoyens.

Au téléphone (1-800-361-4362) Radio-Québec donnera les résultats aux gens qui le demandent.

Quatre Saisons ne fera pas concurrence aux autres réseaux et attendra à la fin de la soirée pour diffuser une émission spéciale.

D'ici lundi prochain, la campagne électorale occupera beaucoup d'espace à la télé. Exemple: demain et jeudi au Point de Radio-Canada, on reçoit tour à tour les chefs des deux grands partis. Le premier au bâton, c'est Jacques Parizeau.

À TVA, ce soir, à 21 h, «Le match de la vie» est consacré aux élections. Au programme, le portrait des chefs.

Québec n'en parle pas...

Ne cherchez pas encore à Télé 4 la nouvelle émission *Québec en parle* animée par Pierre Villa et Andréanne Guay, à la grille de Télé 4. Dimanche, Pathonic l'avait remplacée par l'émission de clips *Vidéo Stars* (animée par Mike Gauthier). *Québec en parle* commencera dans une couple de semaines. La raison? On a refait les décors disait hier (diplomatiquement?) Yves Asselin, responsable de la programmation au cours d'un dîner de presse offert par Télé 4. Donc on s'ajuste.

En attendant vous pouvez toujours regarder à une station concurrente (Quatre Saisons) M. Roger Lemelin qui reçoit un invité le dimanche avec sa fille Diane... Mais on dirait que M. Lemelin est là pour raconter ses souvenirs plutôt que de faire évoquer ceux de ses invités. Il recevait cette semaine Mme Mary Lamontagne... «Ah, comme elle était charmante la jeune Américaine blonde venue étudier à Québec dans les années 40... Comme il avait été audacieux en abordant la reine lors d'une réception à la résidence du lieutenant-gouverneur!»

Cette formule —un peu rétro— fera peut-être plaisir aux nostalgiques des salons de thé de la Grande-Allée... ou des tours de patin au rythme des valses de Strauss. Ou au gratin qui fréquente les salons du lieutenant-gouverneur. Mais M. Lemelin peut être un ardent polémiste. Cette facette de sa personnalité serait sans doute plus intéressante à exploiter que les souvenirs de sa vie mondaine.



Pierre Mino, directeur des manifestations culturelles de l'Institut Canadien, entouré de Diane Thibaut, responsable de la danse, et de Patricia Poitras, responsable de la musique.

L'Institut canadien complète la programmation de la saison 89-90

À la programmation déjà connue de ses «Lundis», l'Institut canadien révélait hier les événements en danse, théâtre, «performances» et musique qui prendront également l'affiche au cours des mois à venir, tant dans la salle même de l'Institut, rue Saint-Stanislas, qu'à l'auditorium Joseph-Lavergne de la bibliothèque Gabrielle-Roy.

louangés *Feluettes* avec une toute nouvelle distribution (les 1er, 2, 3, 8 et 9 décembre), précédée de celle des *Nonnes* du 17 au 28 octobre), toutes deux à l'Institut.

La saison de danse (disponible en abonnement) regroupera le spectacle de Dulcinee Langfelder qui, en compagnie de son partenaire Jean Maheux, présentera sa tragédie intitulée *La voisine* (les 12, 13 et 14 octobre), celui de Richard Tremblay, dépayssé à l'orientale qui porte le nom de *L'Illiade* (les 10 et 11 novembre), tandis que Diane Thibaut donnera la version complète de sa création chorégraphique *Je t'aime* (les 7, 8 et 9 décembre).

En janvier (les 18, 19 et 20), la compagnie Jo Lechay, maintenant devenue les Créations Isis, proposera son nouveau spectacle de «théâtre total», *Affamée*, suivi de Pierre-Paul Savoie dans son «burlesque épique» *Don Guichotte de la tache* (le 24 mars). La saison se terminera avec le «happening» *Événement danse* avec ses oeuvres et ses têtes nouvelles (les 20 et 21 avril). Toutes ces représentations auront lieu à la bibliothèque Gabrielle-Roy, tandis que la salle de la rue Saint-Stanislas accueillera la compagnie Howard Richard Danse (le 23 octobre).

Théâtre et «performance»

Côté théâtre, soulignons la reprise des très appréciés et

mus (les 19 et 24 novembre), ainsi que le groupe insolite Tuyo qui utilise des instruments fabriqués avec des matériaux hétéroclites (le 29 janvier).

Soulignons également que l'Institut Canadien proposera au cours de la saison des spectacles de diverses disciplines de la scène, pour toute la famille, les dimanches après-midi à 14 h.

Quant aux Lundis de l'Institut, ils commenceront le 2 octobre avec un récital de Jean-François Rivest, violoniste, et Geneviève Soly, claveciniste.

Côté pratique, précisons que la billetterie de la salle de l'Institut sera dorénavant affiliée au réseau Billetech. Les spectateurs, tout comme ceux de la bibliothèque Gabrielle-Roy, pourront réserver leurs billets par téléphone (avec une carte de crédit). Les personnes fréquentant la salle de la rue Saint-Stanislas auront la possibilité d'utiliser le stationnement G-4, situé au 8 de la rue Cook.

Une centaine de documents pourront être vus à «La Quinzaine de la vidéo»

MONTREAL (PC) — Près d'une centaine de documents en vidéo du Canada et de l'étranger composent la programmation de «La Quinzaine de la vidéo» qui se déroulera au cinéma Parallèle de Montréal du 1er au 15 octobre.

Cette manifestation entend pallier le manque de diffusion des documents vidéographiques et contribuer à faire découvrir des vidéastes québécois, canadiens, américains et européens.

Des créations canadiennes et étrangères, des rétrospectives, des portraits de réalisateurs et de groupes, les oeuvres de nouveaux auteurs et des avant-premières sont au programme.

Notons au premier plan de cette manifestation, un «Spécial Pologne» qui soulignera l'oeuvre de Josef Robakowski. Cet artiste de l'image est une figure dominante de l'avant-garde polonaise des 30

dernières années. Il a d'abord été photographe et cinéaste avant de s'exprimer par la vidéo. Une ren-

contre avec le vidéaste suivra chacune des quatre projections qui constituent ce «Spécial Pologne».

En Bref

Lefebvre à Montréal

La photographe de Québec Lucie Lefebvre expose à Montréal, à la galerie Aubes, jusqu'au 28 septembre. Elle participe à l'exposition collective intitulée *Images altérées*.

<p>LA SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS</p> <p>PLACE QUÉBEC 18h30, 21h Jeudi: 21h</p> <p>STE-FOY 18h30, 21h Version française</p>	<p>FAMOUS PLAYERS INDIANA JONES</p> <p>DERNIÈRE CROISADE</p> <p>Galerie de la Capitale 18h30, 21h15</p>
<p>TOM HANKS TURNER & HOOD</p> <p>Galerie de la Capitale 19h05, 21h25</p>	<p>Haute Sécurité</p> <p>STE-FOY 19h10, 21h20</p>
<p>CHÉRIE, J'AI REDUIT LES ENFANTS</p> <p>Galerie de la Capitale 19h25, 21h30</p>	<p>YAHOO est «DROLE» YOUNG EINSTEIN</p> <p>PLACE QUÉBEC 19h15, 21h25</p>
<p>LETHAL WEAPON 2</p> <p>STE-FOY 19h, 21h10</p>	<p>La Nuit Bleue</p> <p>Galerie de la Capitale 19h, 21h Jeudi: 21h30</p>

CINEMAS CINEPLEX ODEON
10^e ANNIVERSAIRE
MARDIS À MOITIÉ PRIX
*BASE SUR LE PRIX D'ENTRÉE POUR ADULTES
TOUS LES FILMS • TOUTE LA JOURNÉE • TOUS LES CINÉMAS

CINÉMA PARADISIO (G)
MARQUIS (18 ans)
MES MEILLEURS COPAINS (14 ans)
JÉSUS DE MONTRÉAL (14 ans)
COOKIE (v.o. anglaise) (G)
PORTIONS DU VIETNAM (14 ans)
PARTION D'ÉTERNITÉ (14 ans)
LE JEUNE EINSTEIN (G)

LE PARIS
Place d'Youville 694-0891
BATMAN (v. française) (14 ans)
SKINDEEP (v. française) (14 ans)
THE ABYSS (v.o. anglaise) (G)
CANARDIERE
Les Galeries Canardiere 661-8575
L'ARME FATALE #2 (14 ans)
CINÉMA LIDO
Galeries Rond-Point, Lévis 837-0234
LE JEUNE EINSTEIN (G)
VHF (v. française) (G)
VICTIMES DU VIETNAM (14 ans)
CHAMP DE RÊVES (G)

CINÉMA ST-GEORGES
INFO HORAIRE: 228-7540

APPELEZ-MOI STÉPHANE
DU 19 SEPT. AU 14 OCT.
RÉSERVATIONS: 694-9631
Coll. CMOI 98

Le folklore connaît un regain de popularité

GRANBY (d'après PC) — Après une période creuse, le folklore connaît un regain de popularité au Québec, selon Réal Bédard, l'homme fort de la 6e présentation du Festival national de folklore qui se tenait en fin de semaine à Granby.

Pointant du doigt la colonne « Quoi faire » de la revue *Folklore* publiée par l'Association des loisirs folkloriques du Québec, il précise : « Il n'y a pas une fin de se-

maine où il ne se passe rien. Il y a 15 ans, ce n'était pas aussi rempli. »

Car du folklore, Réal Bédard en mange... assez pour parcourir 300 kilomètres en une fin de semaine

afin de ne pas rater un gala. « Il n'y a rien là quand tu es un peu fou du violon. »

Il avait la cinquantaine bien sonnée quand il a commencé à étudier la musique et à répéter sur un coin de table avec un clavier de piano en papier, simplement parce qu'il ne voulait pas passer sa retraite à faire des mots croisés ou jouer avec des blocs. « Un an pour lire les notes, puis après je suis passé au violon. »

Sortir des maisons
Et pourtant, M. Bédard n'hésite pas à dire qu'il y a deux ans à peine, la situation n'était pas reluisante. Il cite l'exemple de la région Richelieu-Yamaska où il n'est arrivé que depuis deux ans.

« Le folklore s'en allait, la souche était en train de sécher. »

Et pourtant, accordéonistes ou violoneux, les joueurs selon lui ne manquaient pas. Le hic c'est qu'ils avaient plutôt tendance à rester dans l'ombre et à faire cavalier seul.

« Les gens sont gênés, manquent de confiance, pensent qu'ils sont incapables de jouer. Ils restent tout seuls parce qu'ils ont peur. »

Petit à petit, sous sa houlette, un noyau a pris forme : depuis deux ans, ils sont une trentaine à se réunir, une fois par semaine, au

Mont Sacré-Coeur de Granby. Des gens du coin, mais aussi de Farnham, Sainte-Brigide, Pike River, dont la moyenne d'âge se situe entre 40 à 60 ans.

Archet à la main, ils font revivre les valses, reels, gigue, bref la « musique traditionnelle de nos ancêtres », résume Réal Bédard.

Et les jeunes ?
« Les jeunes entendent du folklore si quelqu'un en fait dans leur famille », dit-il. « Moi je serais à 100 % en faveur qu'on montre ça dans les écoles ; ça devrait même être un cours obligatoire. Pour ne pas que ça se perde, il faut l'enseigner. Naturellement, ça prendrait aussi une formation classique. Un do restera toujours un do. »

Il y a toujours une histoire à ça
Joël Deslandes est l'un de ces jeunes que le folklore ne rebute pas. À 18 ans, il est batteur pour un groupe rock et espère bien un jour vivre de la musique. Mais il est aussi membre de l'Association des violoneux du Québec. « L'un aide l'autre : la batterie m'aide à tenir le temps, le violon me fait pratiquer ma musique. »

Pourquoi le folklore ? « Je trouve ça plus entraînant », répond le jeune homme qui a commencé à étudier le violon à l'âge de neuf ans. « Tu peux aussi rencontrer plus de monde ; il y a beaucoup d'activités. Pour moi, le classique, c'est juste des notes. Mais le folklore, il y a toute une histoire à ça. »

« Il n'y a pas d'adolescents qui embarquent là-dedans. Ceux qui en font à 16, 17 ans, ont commencé tout jeune. Présentement, il y a une bourrée chez les 5, 10 ans. »

Et la compétition, pour lui, c'est du sérieux : « On n'en est plus au vieil Irlandais qui jouait tout croche avec son violon accoté de travers. Aujourd'hui, c'est rendu sérieux : il y a même des points pour la position. »



Réal Bédard assiste à tous les festivals de folklore

Adrien Boulais, un violoniste de folklore reconnu de Granby,

abonde dans le même sens. « Le folklore, c'est pas juste une affaire qui se pratique en famille dans le temps des fêtes, avec des pantalons à bretelles. On est plus avancé que ça. Les musiciens de l'Orchestre symphonique de Montréal font du folklore, en répétition, pour se délier les mains. »

Des mordus
Fabien, 31 ans, et Laura Lefebvre, 27 ans, sont des mordus du

folklore. Dans leur maison de Farnham, les vieux meubles hérités des parents ou amoureusement dénichés à droite et à gauche mettent une touche chaleureuse.

Leur définition du folklore : « C'est de la musique qui donne envie aux pieds de bouger. Ça rappelle le bon vieux temps. Gigue, reels, 'clugs'... Les notes peuvent changer, mais la 'tonne' reste la même. Ça s'est fait une fois, puis ça se répète de génération en génération. »

Où aller à Québec

Faire parvenir vos communiqués à : Lise GIGUÈRE, journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

Cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivé-Sud.

Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'oeuvre (1) chef-d'oeuvre, (2) remarquable, (3) très bon, (4) bon, (5) moyen, (6) médiocre, (7) minable.

Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANARDIÈRE (Galeries Canadière, 661-8575). L'arme fatale n° 2 (4) 19h, 21h15. 14 ans. Prix d'entrée: \$3.50.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Cinéma Paradiso (-) 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30. 18 ans. Mes meilleurs copains (5) 13h30, 15h, 19h10, 21h35. 14 ans. Jésus de Montréal (2) 14h, 15h45, 19h15, 21h40. 14 ans. Cookie (1) 13h, 15h10, 17h15, 19h25, 21h30. G. Victimes du Vietnam (Version française de Casualties of War) (3) 13h30, 15h, 19h05, 21h35. 14 ans. Portion d'éternité (4) 12h30, 14h40, 17h, 19h20, 21h30. 14 ans. Le jeune Einstein (4) (version française de Young Einstein) 12h40, 14h50, 16h55, 19h15, 21h20. G. Prix d'entrée: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

CLAP (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750) * Cinéma Paradiso (-) 12h, 14h15, 16h30, 19h, 21h30. G. Rain Man (3) (Version française) 12h, 30, 16h45. G. * Femme seule cherche compagnon (3) 15h, 21h15. G. Je suis le seigneur du château (3) 19h15. 14 ans. Prix d'entrée: \$4.50; \$3.25 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans. Les films précédés d'un * ont un prix

spécial de \$6.50 du ven. au dim. et de \$4.25 du lun. au jeudi. Aussi carte d'abonnement disponible: 10 films pour \$30.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401 des Galeries, 628-2455) Salle 1: La nuit bleue (5) 19h, 21h. 18 ans. Salle 2: Turner et Hoeh (5) (v.f.) 19h05, 21h25. Salle 3: Indiana Jones et la dernière croisade (4) 18h30, 21h15. G. Salle 4: Chérie, j'ai réduit les enfants (4) 19h25, 21h30. G. Prix d'entrée: \$6; \$4 enfants 13 ans et moins et âge d'or.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Le jeune Einstein (4) (version française de Young Einstein) 19h15, 21h15. G. Salle 2: U.H.F. (6) (version française) 19h15, 21h15. G. Salle 3: Victimes du Vietnam (Version française de Casualties of War) (3) 19h, 21h30. 14 ans. Salle 4: Le champ des rêves (4) (version française de Field of dreams) 19h, 21h15. G. Prix d'entrée pour mardi et mercredi: \$3.50. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

MIDI-MINUIT (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Témoin des plaisirs (-) 12h15, 15h15, 18h15, 21h15. Chalet des plaisirs (-) 13h45, 16h45, 17h45. 18 ans. Prix d'entrée: \$6.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Batman (3) v. française. 19h05, 21h30. 14 ans. Salle 2: L'amour est une grande aventure (5) 19h40, 21h50. 14 ans. Salle 3: The Abyss (3) V.O.A. 19h, 21h45. G. Prix spécial du mardi: \$3.50.

PLACE QUÉBEC (525-4524) Salle 1: Dead Poets Society (4) 18h30, 21h. G. Salle 2: Young Einstein (4) V.O.A. 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6; \$4 enfants 13 ans et moins et âge d'or.

SAINTE-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592) Salle 1: Haute sécurité (5) (v.f. de Lock-Up) 19h10, 21h20. 14 ans. Salle 2: Lethal Weapon #2 (4) V.O.A. 19h, 21h10. 14 ans. Salle 3: La société des poètes disparus (4) 18h30, 21h. G. Prix d'entrée: \$6; \$4 enfants 13 ans et moins et âge d'or.

Le Français Guy Béart est accusé de plagiat

PARIS (AFP) — Le chanteur français Guy Béart est poursuivi pour plagiat par un autre compositeur français pour sa chanson *Liban Libre*, qu'il a créée lors d'un voyage dans la zone chrétienne de Beyrouth en mai dernier, a indiqué, hier, l'avocat du plaignant.

Le plaignant, Guy Boyer, compositeur de musique instrumentale et auteur de nombreux génériques musicaux pour la télévision, reproche à Guy Béart d'avoir copié un thème de l'une de ses compositions intitulée *Jerusalem Stones*, déposée en 1978. Il précise que huit mesures de *Liban Libre* coïncident avec le thème initial de *Jerusalem Stones*.

Joint par l'AFP, Guy Béart a estimé qu'on « jette le discrédit sur ma chanson ».

Le tribunal de Paris a effectué, vendredi, la saisie d'un exemplaire de *Liban Libre* pour examiner si la plainte est fondée. Cette « saisie descriptive » n'entrave pas la distribution du disque, précise la firme distributrice Adès.

On dénombre chaque année quelque 200 différends de ce type mais à peine une demi-douzaine de cas vont devant les tribunaux. Parmi les cas les plus fameux de plagiat musical, figure celui de l'ex-Beatle George Harrison qui a été condamné pour avoir copié son tube mondial *My Sweet Lord* (1970) sur *He's So Fine*, une chanson des Chiffons.



Le Centre de diffusion en arts visuels de Québec présente les plus récents bois gravés de Gabriel Routhier.

Théâtre

L'AVARE de Molière. Avec Roland Lepage, Martin Dion, Marie-Thérèse Fortin, Benoit Gouin, Guylaine Tremblay, Jack Robitaille, Denise Gagnon, Jacques-Henri Gagnon, Jacques Leblanc, Marie-Ginette Guay, Jean Turgeon et Bertrand Alain. Le Trident, salle Octave-Crémazière du Grand Théâtre. Se termine le 14 octobre.

LE BEST CÉ L.B.S. de Fernand Jacques, avec Carole Pouliot, Isabelle Dorval, Fernand Jacques, Jean-Baptiste Lapine et Richard Hamel. Ce soir et demain 20h30. Disco-Club 30-60. 550 de la Couronne. Prix d'entrée: \$8. Réservations: 524-2040.

JUNK, un thriller de André Morency. Présenté par le Théâtre Blanc. Avec Marco Foulis, Jules Philip, Richard Aubé, Pierre Powers, Simone Chartrand, Brigitte Fournier. Pour s'en sortir, Jack accepte de transporter de l'héroïne mais... 20h. Implants, 2 rue Crémazie. Réservation: 529-2183. Se termine le 14 octobre.

APPELEZ-MOI STÉPHANE de Claude Meunier et Louis Sala. Cinq personnes de milieux différents s'inscrivent à des ateliers de théâtre. Avec Josée Deschenes, Jacques Girard, Chantal Giguère, Ginette Guay et Denis Lamontagne. Mar. au sam. 20h30. Théâtre de la Bordée, 1143 rue Saint-Jean.

Vernissage

DU GRAND THÉÂTRE. Tous les jours 12h à 17h et les soirs de spectacle de 19h à 21h30. Rens: 643-3965. « Séquences d'un jeu de mémoire » de Gabriel Routhier. Se termine le 8 octobre. Vernissage ce soir 17h.

VU, 95 Dalhousie, 692-1322. Mer. au dim. 12h30 à 17h. Claude-Philippe Benoit, travaux photographiques. Se termine le 22 octobre. Vernissage ce soir 17h.

Musique

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE QUÉBEC sous la direction de Simon Streetfield. Invité: Renata Scotto, soprano italienne. Ce soir 20h. Au programme: Rossini, Puccini, Verdi, Billini et Catalini. Salle Louis-Frèchette du Grand Théâtre de Québec. Prix d'entrée: \$10 à \$35. * Une réception suivra le concert. Côté: \$25. Réservation: 643-8486.

Mode

MODE BCRG, présenté par l'Agence Véronique Saulnier, lors d'un « 5 à 8 » au Bar Sur le Cap de l'hôtel Loews Le Concorde.

Spectacle

Bars
- Le duo de Daniel Marcoux et Bruno Turgeon, jazz standard, piano et contrebasse. Ce soir et demain 22h15. Café bar l'Emprise du Clarendon, 57 rue Sainte-Anne. Entrée libre.
- Claude Olivier Dubuc, 5 à 7 au Bar La Rosée, du lun. au ven. Château Bonne Entente, 3400, ch. Ste-Foy, Ste-Foy.

Pour les jeunes

Bibliothèque succursale Canadière, 1601 Canadière. Rens: 691-6355. Demain à 9h30: *Frimousse au pays des émotions* par le Théâtre Le Frou Frou.
Bibliothèque Succursale Neufchâtel, 4060 rue Blain. Rens: 843-1395. Demain 9h30: Rencontre avec l'écrivain Bernard Assiniwi.
Bibliothèque succursale Saint-Charles, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Demain 9h30: Rencontre avec l'écrivaine Cécile Gagnon.

ANDRÉ PAILLÉ ANIME LE CONCOURS

UN BIJOU DE PLAISIR!




Les vendredis, 12.500\$ en prix au total! Attribution de 5 "coffres" à bijoux Doucet comprenant des montres Du Valais, Émile Péquignot, des perles, des bagues à diamant, des bijoux en or... d'une valeur de 2000\$ chacun; plus des forfaits détente au Manoir Victoria dans le Vieux-Québec d'une valeur de 500\$!

A chaque jour, un prix d'une valeur entre 50\$ et 200\$ sera attribué à la personne appelée.

Les conditions: 1. S'inscrire. 2. Être à l'écoute de CHRC du lundi au vendredi, entre 10h et midi. 3. Être favorisé par le hasard! ...et le 3 novembre, l'un des gagnants des prix quotidiens soupera en compagnie de Soeur Angèle et André Paillé au Duché Victoria et recevra un autre prix Doucet d'une valeur de 500\$.

Des bijoux et du plaisir, c'est ce que vous offre

CHRC **doucet** **Manoir VICTORIA** **LESOLEIL**

Ne peuvent participer à ce concours tous les membres du personnel des entreprises qui y collaborent ainsi que les gens résidant à la même adresse qu'eux.

Tout litige quant à la conduite et/ou l'attribution d'un prix de ce concours peut être soumis à la Régie des Loteries & Courses du Québec. Règlements disponibles à CHRC. Le concours sera en ondes du 18 septembre au 20 octobre 1989.

UN BIJOU DE PLAISIR!

Retournez-le d'ici le 18 octobre minuit a.

UN BIJOU DE PLAISIR
CHRC-80
C.P. 8080
Ste-Foy, Qc
G1V 4S5

Nom: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____

Tel.: _____

89/09/649

CE SOIR À LA TÉLÉ

LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

■ 19h30-RQ
À « Feu vert »,...
Quel est le destin de tous nos sacs verts?

■ 21h00-TVA
Au « Match de la vie », portraits de Jacques Parizeau et de Robert Bourassa.
Je gage que Claude Charron aime mieux le premier que le second

■ 22h00-CBS
Début de la série « Island Son », Richard Chamberlain en médecin.

	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2	CÂBLE 13 CFAP (TQS) La Maison Deschênes	7e ciel		Arcand en direct		Minisérie: L'HOMME QUI VIVAIT AU RITZ				Sport Plus	Patrouille de nuit
3	CÂBLE 14 WCAX (CBS) The News (en cours)	CBS News	Family Feud	Rescue 911		Wolf		Island Son		The News	Newhart
4	CÂBLE 7 CFQM (Pathonic) Charivari	Chop Suey	Épopée Rock	Minisérie: LA FUREUR DES ANGES		Le match de la vie		Ad Lib		Les nouvelles TVA	
5	CÂBLE 3 CKMI (ind.) Newswatch (en cours)	Coasting	Culture Shock			Satellite Symphony		The National/ The Journal		Newswatch	Newhart
5	CÂBLE 19 WPTZ (NBC) NBC News	Jeopardy!	Cheers	Matlock				Midnight Caller		News 5 Nightside	The Tonight Show
6	CÂBLE 15 TVS (CTCQ) Des chiffres et des lettres	Le journal de TF1	L'Info 5	Les carnets de l'aventure	Le grand échiquier				Les grands esprits		Le journal de TF1
10	CÂBLE 10 CFTM (TVA) Charivari	Chop Suey	Épopée Rock	Minisérie: LA FUREUR DES ANGES		Le match de la vie		Ad Lib		Les nouvelles TVA	
11	CÂBLE 6 CBVT (R-C) Québec ce soir (en cours)	Clyvon	Super sans plomb	L'héritage		Dallas		Le téléjournal/ Le point		Supplément/ Sports	Cinéma: LA BANDE A...
12	CÂBLE 12 CFCF (CTV) Pulse (en cours)	Entertainment Tonight	Bordertown	Matlock		Midnight Caller		CTV National News		Pulse	
15	CÂBLE 8 CVO (R-Q) Début de soirée	Feu vert		L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau		La trentaine		L'étoffe d'un pays		Cinéma sans frontières: BRITANNIA HOSPITAL (3)	
22	CÂBLE 28 WVNY (ABC) ABC World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair	Who's The Boss?	Doogie Hooser M.D.	Roseanne	Chicken Soup	Thirtysomething		Newscenter 22	ABC News Nightline
57	CÂBLE 16 WCFE (PBS) The Nightly Business Report	MacNeil/Lehrer Newshours	Final Human Judgment	Un monde à connaître	Chroniques	Moyers: The Power of The Word		Silent Twins		The MacNeil/Lehrer Newshour	
9	CÂBLE 9 Vidéotron Biosphere	Communiqués				Les arts et les autres		Autour du livre	Chroniques	Communiqués	La sécurité avant tout
20	CÂBLE 20 MusiquePlus FAX: L'infoplus	Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle ART OF NOISE		Musique Vidéo			

Appréciation des films: (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

En Bref

Pretoria voudrait bien libérer Nelson Mandela

■ Nouveau séisme au Mexique

MEXICO (AFP) — Un tremblement de terre d'une magnitude de 4.5 degrés sur l'échelle de Richter (qui en compte 9) a été enregistré, hier matin, dans le sud-est du Mexique à 05h32 locales (11h32 GMT). Aucune victime ni dégâts n'ont été signalés. L'épicentre se situait dans l'Isthme de Tehuantepec à environ 600 km au sud-est de Mexico. Dimanche, un séisme de 5.2 degrés sur l'échelle de Richter avait également été enregistré dans cette région ne faisant ni victime ni dégât.

■ Il se trompe de victime

LANCASTER (États-Unis) (AFP) — Un homme de 77 ans, qui cherchait à se venger d'avoir été l'objet, 10 ans plus tôt, d'une mauvaise plaisanterie, a tranché la gorge d'un homme qu'il avait confondu avec son tourmenteur, lors d'une réunion pastorale à Lancaster, en Caroline du Sud. James W. McGriff a été inculpé du meurtre de Daniel McCain, 66 ans, commis dimanche. McGriff, qui appartient à l'Église méthodiste, n'avait jamais oublié qu'on avait versé à son insu un sédatif dans son vin de communion au cours d'une réunion similaire, 10 ans plus tôt. À son réveil, le mauvais plaisantin lui avait ri au nez.

■ Air France à la japonaise

TOKYO (AFP) — La compagnie aérienne Air France a décidé de recruter 34 nouvelles hôtesses de l'air japonaises pour les affecter sur ses vols entre Paris et Tokyo, à partir du mois d'octobre. Avec ces nouvelles recrues, le nombre des hôtesses de l'air japonaises travaillant sur les lignes d'Air France passe à 148. Près de 75% des quelque 220,000 passagers transportés en un an par Air France, entre Paris et Tokyo, étaient de nationalité japonaise.

■ Nouveau roi en Malaisie

KUALA LUMPUR (AP) — Le sultan Azlan Shah est devenu, hier, à Kuala Lumpur, le neuvième roi de Malaisie lors d'une cérémonie d'intronisation dont le déroulement est fixé depuis cinq siècles. Le nouveau roi, un homme âgé de 61 ans qui fut juge de la Cour suprême, a baisé le sabre symbolisant l'État malais tandis que résonnaient les tambours rituels, les flûtes et les gongs.

■ Les crocodiles sont stressés

JOHANNESBURG, Afrique du Sud (Reuter) — La construction d'une autoroute a entraîné, dans une ferme d'Afrique du Sud, la mort de 92 crocodiles, stressés par le bruit, 552 autres ayant été envoyés dans un centre de «convalescence» de Durban. Les explosions nécessaires à la construction d'une nouvelle autoroute près de Tongaat, dans la province de Natal, ont tellement été néfastes aux reptiles que la ferme a dû... fermer.

■ La fin de la flagellation

MAPUTO, Mozambique (AFP) — L'Assemblée du peuple (Parlement) mozambicaine a voté, hier, l'abolition de la flagellation en public, une loi très controversée adoptée en mars 1983. Au terme de cette loi, les tribunaux étaient obligés d'ordonner la flagellation dans certains cas d'atteinte à la sécurité (sauf si l'accusé était condamné à mort), de marché noir, de vol à main armée, de viol de mineurs, d'assassinats et de trafic de drogue.

(AP, AFP) — Le nouveau ministre sud-africain pour le Développement constitutionnel, M. Gerrit Viljoen, a affirmé lors d'une interview à la BBC, hier, que le leader noir anti-apartheid Nelson Mandela serait libéré dans les semaines à venir.

Le prix Nobel de la paix, Mgr Desmond Tutu, a estimé que la libération de Mandela serait «désastreuse» si elle ne s'accompagnait pas de la levée des mesures d'état d'urgence qui restreignent les libertés de la population noire.

Selon M. Viljoen, la libération de M. Mandela et «d'autres personnes condamnées pour des infractions à la sécurité est une des priorités du calendrier du gouvernement». Interrogé sur les conditions posées à la libération du leader noir, le ministre a répondu: «Le moins de conditions possible

sera le mieux». Et lorsqu'on lui a demandé si cette libération pouvait intervenir dans les prochaines semaines, il a dit: «Je pense que cela est possible».

Nelson Mandela, 71 ans, leader du Congrès national africain, (ANC), principale organisation illégale anti-apartheid, a été condamné à la détention à perpétuité en 1964.

Par ailleurs, les évêques catholiques sud-africains ont demandé, hier, que la clôture électrique «inhumaine» de 3,500 volts installée par Pretoria le long de la frontière

entre le Mozambique et l'Afrique du Sud soit enlevée.

Cette clôture électrique a été installée, début 1986, pour empêcher l'arrivée de réfugiés mozambicains qui fuyaient les attaques sur leurs villages lancées par la guérilla de la Résistance nationale mozambicaine (RENAMO), et qui venaient chercher des emplois en Afrique du Sud.



Comité d'examen public des systèmes de sécurité des navires-citernes et de la capacité d'intervention en cas de déversements en milieu marin

Public Review Panel on Tanker Safety and Marine Spills Response Capability

INVITATION À SOUMETTRE UN MÉMOIRE ET À ASSISTER AUX AUDIENCES

Le Comité d'examen public des systèmes de sécurité des navires-citernes et de la capacité d'intervention en cas de déversements en milieu marin a été mandaté par le gouvernement fédéral pour tenir un examen public sur tous les aspects du troublant problème des déversements d'hydrocarbures et de produits chimiques par des navires-citernes et des chalands-citernes.

Le Comité examinera les systèmes actuels qui sous-tendent la sécurité du transport par navire-citerne et par chaland-citerne des hydrocarbures et des produits chimiques en vrac dans les eaux territoriales et les zones de pêche du Canada, ainsi que la capacité d'intervention en cas de déversement de ces substances.

Les audiences publiques se tiendront dans plusieurs villes de la côte atlantique, de la côte pacifique, le long de la voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs et dans les régions Est et Ouest de l'Arctique. Elles sont ouvertes à toutes les personnes intéressées.

Le Comité désire recevoir des mémoires de groupes d'intérêts spéciaux, notamment des écologistes et des autochtones; des trois paliers de gouvernement; et des représentants de l'industrie, notamment des compagnies de navigation et pétrolières, de l'industrie des produits chimiques, des pêcheurs, ainsi que du grand public.

Pour obtenir plus de renseignements sur la présentation d'un mémoire, veuillez communiquer avec le Comité à l'adresse mentionnée ci-dessous.

HORAIRES DES AUDIENCES PUBLIQUES

de 13 h à 17 h et de 18 h 30 à 21 h 30 tous les jours

Montréal

Mardi et mercredi
10 et 11 octobre 1989

Terrasse 2, Château Champlain

Rimouski

Jeudi, 12 octobre 1989

Salle Montmagny

Auberge des Gouverneurs

Québec

Vendredi, 13 octobre 1989

Salle Dauphin

Québec Inn

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le:

Comité d'examen des systèmes de sécurité des navires-citernes et de la capacité d'intervention en cas de déversements en milieu marin
Édifice Jules Léger, 14^e étage
25, rue Eddy, Hull (Québec), K1A 0H3
1-800-567-6876 (sans frais)

3 SEMAINES pour seulement **49\$***

Leur rêve d'être minces est devenu réalité quand Carole a perdu 112 livres et Jon a perdu 42 livres avec Nutri/Système.

Notre programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- attention individuelle
- supervision professionnelle
- pas de calories à compter

Nos clients, Carole et Jon, ont perdu respectivement 112 et 42 livres.

Nous réussissons là où les régimes ont échoué.

nutri/système
cliniques minceur

APPELEZ DÉS AUJOURD'HUI POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION

658-3000 979, de Bourgogne Ste-Foy	624-0440 9195, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg	681-1212 CARREFOUR VANIER 459, rue Soumande (face à Place Fleur de Lys)
--	--	--

*Offre spéciale comprend 3 semaines de service. Ne comprend pas le coût de la nourriture exclusive Nutri Système, les livres et la maintenance. Nouveaux clients seulement.

Qui a dit qu'un solde de quincaillerie faisait de votre budget un

trou noir.



Perceuse sans fil de 3/8"

Vitesse variable. Protecteur de surcharge intégré. No 1053353

Notre prix 99.99

ÉCONOMISEZ 40% Solde **59.99** ch.

Quant. lim. 1500 pour la chaîne



Coffre à outils 19"

Construction robuste. Plateau amovible à poignée sur le dessus. No 0898244

Notre prix 18.99

ÉCONOMISEZ PLUS DE 45% Solde **9.99** ch.

Quant. lim. 1500 pour la chaîne



Tournevis 13 pcs

Tournevis avec 12 embouts se logeant dans le manche. No 1122819

Notre prix 13.99

ÉCONOMISEZ 35% Solde **8.99** l'ens.

Quant. lim. 5000 pour la chaîne



Étau d'établi 4"

En fonte. Mors remplaçables ouvrant jusqu'à 4 1/2". No 0796638

Notre prix 39.99

ÉCONOMISEZ 50% Solde **19.99** ch.

Quant. lim. 1000 pour la chaîne



Mètre à ruban robuste 8m/26'

"Ultralok". Lame de 1" absorbant les chocs. No 1211618

Notre prix 22.99

ÉCONOMISEZ PLUS DE 40% Solde **12.99** ch.

Quant. lim. 1000 pour la chaîne



Burin électrique

Burin avec pointe au carbure tungstène. No 1054317

Notre prix 13.99

ÉCONOMISEZ PLUS DE 25% Solde **9.99** ch.

Quant. lim. 1440 pour la chaîne



Agrafeuse robuste

Utilise les agrafes de 1/4" à 9/16" (en SUS) No 0048968

Notre prix 26.99

Quant. lim. 600 pour la chaîne

1/3 DE RABAIS! Solde **17.99** ch.



Décapeur à air chaud

Avec 2 réglages de température. No 1308076

Notre prix 39.99

ÉCONOMISEZ 25% Solde **29.99** ch.

Quant. lim. 1000 pour la chaîne

Un solde aussi excitant qu'une quincaillerie peut l'être.

PASCAL

CENTRE COMMERCIAL
PLACE FLEUR DE LYS
552, boul. Hamel
Tél.: 522-7171

CENTRE COMMERCIAL
PLACE LAURIER
2730, boul. Laurier
Tél.: 653-9307



Ces prix sont en vigueur jusqu'au sam. 30 sept. *Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Sondage Gallup

Les Canadiens sont de plus en plus habitués au système métrique

Les Canadiens s'habituent de plus en plus au système métrique au moins en ce qui concerne les évaluations de température, révèle un sondage Gallup. 79 % des Canadiens récemment invités à établir la température du jour, l'ont fait en termes métriques, alors que 21 % ont fait appel au système Fahrenheit. Il y a trois ans, ils étaient 76 %.

Les plus jeunes sont davantage familiers avec le système métrique. Rien de plus normal puisque voilà plus de 10 ans que le système impérial est disparu dans les écoles.

Chez les répondants âgés de 18 à 39 ans, 16 % ont fait appel au système Fahrenheit. Ceux qui sont âgés de 65 ans et plus, utilisent encore le système impérial dans une proportion de 30 %. Vingt pour cent de ceux qui ont entre 40 et 49 ans, se servent toujours du système Fahrenheit, contre 28 % chez ceux qui sont âgés de 50 à 64 ans.

L'Ontario et les provinces de l'Atlantique sont les plus réticentes à épouser le système

métrique. Trente-six et 32 % des Canadiens pensent encore Fahrenheit dans ces deux régions, contre 19 et 13 % en Colombie-Britannique et dans les Prairies. Au Québec, ils ne sont plus que 5 %.

La référence au système métrique croît avec la scolarité. Trente-trois pour cent de ceux qui n'ont que le cours public obligatoire utilisent encore l'ancien système. Le chiffre tombe à 14 % chez ceux qui sont allés à l'université.

Le sondage a été mené du 9 au 12 août auprès de 1,013 personnes. Un échantillonnage de cette ampleur autorise une marge d'erreurs de quatre points, 19 fois sur 20.

« J'aimerais que vous me disiez quelle est la température la plus élevée que nous avons atteinte ici aujourd'hui ? »

Degré de température (basé selon un sondage)

	Fahrenheit	Celsius
National:		
- Aujourd'hui	21%	79%
- 1986	24	76
Région:		
Atlantique	32	68
Québec	5	95
Ontario	36	64
Prairies	13	87
C.-B.	19	81
Toronto	23	77
Montréal	5	95
Âge:		
18-29 ans	16	84
30-39 ans	16	84
40-49 ans	20	80
50-64 ans	28	72
65 ans et plus	30	70
Langue maternelle:		
Français	9	91
Anglais	27	73

N.B. Il se peut que les pourcentages ne totalisent pas exactement 100, en raison de l'arrondissement des données.

Selon Alliance Québec

L'Office de la langue française ne peut révoquer le statut bilingue d'une ville

ROSEMÈRE (PC) — L'avocat d'Alliance Québec et d'un groupe de citoyens, qui contestent en chambre civile de la cour du Québec le fait que la ville de Rosemère ne soit plus considérée comme bilingue, a soutenu, hier, devant le juge Paul Reeves que l'Office de la langue française n'avait pas le droit de révoquer, en janvier 1988, le statut bilingue de cette ville en banlieue nord de Montréal.

Me Julius Grey a soutenu que nul le part dans la Charte de la langue française, il est fait mention que l'Office de la langue française (OLF) a le droit de révoquer le statut bilingue d'une ville. De plus, Me Grey soutient que ce statut ne peut être supprimé sans, à tout le moins, la tenue d'audiences publiques pour permettre aux personnes intéressées de faire valoir leur point de vue.

L'OLF a avisé Rosemère de la révocation de son statut bilingue dans une lettre datée du 11 janvier 1988. Le statut avait été obtenu en avril 1982.

Selon Me Grey, des droits ne peuvent être révoqués ou annulés rétroactivement et unilatéralement sans passer par voie législative et, a-t-il ajouté, dans le cas de Rosemère, l'Office de la langue française a abusé de ses pouvoirs.

Me Julie Tremblay, qui représente la municipalité, a présenté sensiblement les mêmes arguments que Me Grey.

Rosemère a obtenu le statut bilingue de l'OLF le 2 avril 1982. Selon le recensement fédéral de 1981, cette ville juste au nord de Laval comptait alors une population qui se répartissait comme suit : 49 % francophone, 46 % anglophone et 5 % allophone.

En vertu de l'article 113 (f) de la Charte de la langue française, certains organismes et municipalités peuvent afficher en anglais et en français ainsi que désigner des lieux publics dans les deux langues. L'article permet aux fonctionnaires et aux organismes de communiquer en anglais entre eux seulement. Par contre, ce statut bilingue oblige quand même les municipalités à fournir documents et services aux francophones dans leur langue. L'affichage unilingue anglais est interdit.

Au Québec, ce statut bilingue a été accordé à environ 25 villes et une soixantaine de villages.

Rosemère a possédé ce statut jusqu'au 11 janvier 1988. Selon le

1986, la population de cette ville des Basses-Laurentides est maintenant majoritairement francophone. Ces derniers représentent 71 % de la population. Seulement 24,1 % de la population est anglophone. D'où la perte de son statut bilingue.

À l'époque de la révocation, Alliance Québec disait considérer que le statut bilingue de Rosemère faisait partie des droits acquis des anglophones et que l'OLF n'avait pas le pouvoir de le remettre en question.

L'audition continue ce matin.

Flairez une bonne affaire...
Augmentez vos revenus, quel que soit votre âge...

DEVENEZ CAMELOT

À SAINT-ROMUALD
dans les rues suivantes:

- du Cran
- Kathleen
- du Sault
- P.-E.-Dubé
- Yves-Goulet

Vous êtes intéressé(e)s?
Communiquez
immédiatement au:

647-3333

DEVENEZ CAMELOT
d'un quotidien de prestige

LE SOLEIL
UN GRAND JOURNAL



REMISE DE

GM met cartes sur table!

À vous de jouer!

PLUS CLIMATISEUR OU BOÎTE AUTOMATIQUE SANS FRAIS OU RABAIS DE 1000\$**

GM vous offre tous les atouts qu'il vous faut pour obtenir une **Chevrolet Corsica**, **Pontiac Tempest** ou **Chevrolet Beretta** à votre goût. Vous profitez d'abord d'une remise de 500\$ du manufacturier. Puis vous pouvez choisir l'une ou l'autre des trois options suivantes: climatiseur sans frais, boîte automatique sans supplément ou rabais de 1000\$ sur le P.D.S.F. Avec GM, vous gagnez à coup sûr!



TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

Ça, c'est GM aujourd'hui

*Remise de 500\$ en espèces offerte directement par General Motors, disponible uniquement pour les achats au détail. Vous pouvez garder ce montant ou l'appliquer à votre transaction. L'offre s'applique à tous les modèles Chevrolet Corsica, Pontiac Tempest et Chevrolet Beretta neufs 1989 et années précédentes achetées et livrées à partir du stock du concessionnaire à compter du 26 juillet 1989. L'offre est d'une durée limitée. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport. Renseignez-vous aussi sur l'offre pour les parcs auprès d'un concessionnaire. L'offre comporte une participation du concessionnaire. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails.

**Climatiseur installé à l'usine sans frais (ou un rabais équivalent au P.D.S.F. lorsque standard) ou boîte automatique sans supplément ou rabais de 1000\$ offert par GM sur le P.D.S.F. L'offre s'applique aux modèles Chevrolet Corsica, Pontiac Tempest et Chevrolet Beretta neufs 1989 spécialement équipés. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport applicables. Offre valable pour les achats au détail seulement. Cette offre comporte une participation du concessionnaire. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails. L'offre est prolongée jusqu'au 27 septembre 1989.